



PREAVIS 24-2026

***RAPPORT SUR LA GESTION
ET LES COMPTES 2025***



ASICE

Association Scolaire Intercommunale de Cugy et Environs

TABLE DES MATIERES

1	ORGANISATION DE L'ASSOCIATION	5
1.1	COMITÉ DE DIRECTION	5
1.2	CONSEIL INTERCOMMUNAL	6
1.3	CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	6
1.4	CONCERTATION DES ÉLÈVES	6
1.5	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	6
2	ADMINISTRATION	8
2.1	PERSONNEL DE L'ASICE	8
2.2	SITE INTERNET ET COMMUNICATION.....	8
3	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE DE CUGY ET ENVIRONS	9
3.1	EFFECTIF DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	9
3.2	ENCLASSEMENT DES ÉLÈVES	9
3.3	ACTIONS DE PRÉVENTION	10
3.4	ACTIVITÉS SCOLAIRES COLLECTIVES	10
3.5	GRÈVE DU CORPS ENSEIGNANT CANTONAL	10
4	INFRASTRUCTURES SCOLAIRES.....	11
4.1	INFRASTRUCTURES COMMUNALES.....	11
4.1.1	COLLÈGE DE LA MARIONNAZ.....	12
4.1.2	AFFICHAGE NUMÉRIQUE FRONTAL	12
4.2	COLLÈGE DE LA COMBE	12
4.2.1	ÉNERGIES	13
4.2.2	LOCATION DES SALLES DU COLLÈGE DE LA COMBE.....	15
4.2.3	PROJET D'EXTENSION DU COMPLEXE SCOLAIRE DE LA COMBE.....	15
5	TRANSPORTS SCOLAIRES	16
5.1	ELÈVES TRANSPORTÉS	16
5.2	SURVEILLANCE AUX ARRÊTS DE BUS ET PÉDIBUS	16
6	BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE ET INTERCOMMUNALE	17
6.1	STATISTIQUES DE PRÊTS.....	17
6.2	ANIMATIONS ET PRESTATIONS SCOLAIRES	18
6.3	ANIMATIONS ET PRESTATIONS PUBLIQUES	18
7	ACCUEIL PARASCOLAIRE	19
7.1	CENTRE D'ANIMATION PARASCOLAIRE.....	19
7.2	DEVOIRS SURVEILLÉS	19
7.3	CANTINES.....	20

8	FINANCES.....	21
8.1	CONTEXTE.....	21
8.1	RÉPARTITION DES EXCÉDENTS DE CHARGE DE L'ASICE ENTRE LES COMMUNES.....	21
8.2	RÉPARTITION DES EXCÉDENTS DE CHARGE DE L'ASICE ENTRE LES COMMUNES.....	22
8.3	BILAN	22
8.4	RÉSULTAT DES COMPTES D'INVESTISSEMENTS.....	22
9	CONCLUSION	23
10	ANNEXES.....	24
10.1	ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION	24
10.2	ANNEXES AUX COMPTES	24

RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'ANNEE 2025 AINSI QUE SUR LES COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les délégué·e·s,

Se fondant sur les dispositions légales de l'article 125b de la Loi sur les Communes (LC du 28 février 1956), le Comité de direction de l'Association Scolaire Intercommunale de Cugy et Environs (ASICE) a l'honneur de vous soumettre son rapport sur la gestion et les comptes pour l'année 2025.

1 ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

1.1 COMITÉ DE DIRECTION

La composition du Comité de direction est restée inchangée en 2025, avec la répartition des tâches suivante :

Composition du Comité de direction de l'ASICE		
Bretigny	Roger AMMANN	Centre d'animation Cantines Devoirs surveillés Présidence CET
Cugy	Frédérique ROTH Présidente	Finances Administration générale Planification et développement Transports Activités scolaires collectives
Morrens	Emmanuel LEHNHERR	Bâtiments Espaces extérieurs Mobilier scolaire
Froideville	Azdine BOUHEDJA Vice-Président	Bibliothèque Prévention & Santé

Au total, le Comité de direction incorpore s'est réuni à 15 reprises durant l'année 2025 pour assurer la bonne marche de l'Association et traiter des affaires courantes relevant des tâches qui lui sont déléguées par les Communes membres, dont les principales font l'objet de ce rapport.

La Direction de l'Etablissement primaire et secondaire de Cugy et environs a participé partiellement à certaines séances du Comité de direction dans la mesure de ses disponibilités, afin d'assurer un lien étroit entre l'école et l'ASICE. Selon les sujets traités, d'autres personnes ont également été invitées à participer partiellement à ces réunions.

1.2 CONSEIL INTERCOMMUNAL

Au cours de l'année 2025, le Conseil intercommunal s'est réuni à 3 reprises et s'est prononcé sur les sujets suivants :

- 25 mars 2025 :
 - Préavis N°20/2025 – Rapport sur la gestion et les comptes 2024 : Adopté
- 30 septembre 2025 :
 - Préavis N°21/2025 – Budget 2026 de l'ASICE : Adopté
- 9 décembre 2025 :
 - Aucun préavis présenté

La composition du Conseil intercommunal au 31 décembre 2025 est présentée à l'annexe A.

1.3 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Plateforme d'échange entre les Communes, l'établissement scolaire, les parents et les organisations ou milieux concernés par la vie de l'école, le Conseil d'établissement s'est réuni à 3 reprises durant l'année 2025, les 27 mai, 9 septembre et 25 novembre 2025.

La composition du Conseil intercommunal au 31 décembre 2025 est présentée à l'annexe B.

1.4 CONCERTATION DES ÉLÈVES

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, la Loi sur la promotion et le soutien aux activités de jeunesse (LSAJ du 27 avril 2010) impose la mise en place d'actions visant notamment la participation des enfants et des jeunes au niveau communal et intercommunal. Acteur privilégié dans la vie des jeunes entre 4 et 14 ans, l'ASICE a un vrai rôle à jouer dans ce cadre, raison pour laquelle le Comité de direction a œuvré pour mettre en place plusieurs actions dans ce sens.

Initié dans le cadre des réflexions du Conseil d'établissement, le principe d'une rencontre régulière entre l'ASICE et les délégué-e-s de classe du secteur secondaire a été reconduit en 2025. Une rencontre, sous forme de lunch-discussion, a été organisée en 2025 et a permis d'appréhender au mieux les besoins des jeunes et d'identifier des pistes d'amélioration dans le déroulement de la journée de l'élève. À la suite de ces échanges constructifs, des interventions concrètes ont pu être mises en place. Il s'agit notamment de l'adaptation de l'offre de produits menstruels mis à disposition gratuitement dans les différents lieux accueillant les 7^{es} à 11^{es} ou encore du réaménagement ponctuel de l'entrée nord du préau de Collège de La Combe. La thématique des préaux scolaires a également été abordée en lien avec la démarche participative démarrée en 2024.

1.5 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Suite à l'absence longue durée et aux départs de plusieurs personnes à des postes clés, le Comité de direction a engagé une réflexion globale quant au fonctionnement et à l'organisation des différentes unités de l'ASICE, principalement l'Etat major et l'accueil parascolaire.

En parallèle de ce travail de réforme, toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la continuité de l'entièreté des services de l'ASICE ont été prises. Aucune fermeture, même temporaire, des diverses prestations de l'ASICE n'a eu lieu. Durant cette période de transition, le Comité de direction s'est ainsi exceptionnellement chargé de certaines tâches opérationnelles, tout en s'appuyant sur l'investissement sans faille et la disponibilité de Mesdames Chantal Bovay et Sonia Marti. Celles-ci ont

assumé par ailleurs, au pied levé, les importants défis organisationnels et techniques liés à la transition vers MCH2, et en ont assuré la conduite avec rigueur et engagement.

Dans les faits, la fin du printemps a été mise à profit pour redéfinir les lignes de l'Etat major : précision des missions et articulations des tâches entre les différents postes, ainsi que consolidation des taux d'occupation une année après la création du poste de Directeur.

Au terme de cette analyse, le nouveau poste de Responsable administratif a été mis au concours à la fin du mois d'août 2025. Après processus de sélection, le nouveau Responsable administratif est entré en fonction au 1^{er} décembre 2025, secondé par la Responsable administrative adjointe et la Première secrétaire, toutes deux promues à l'interne.

S'agissant de l'accueil parascolaire, la même démarche de précision des missions, clarification des cahiers des charges et articulations des tâches a été entamée durant l'été. La question des devoirs surveillés a également été intégrée aux réflexions, afin d'exploiter les synergies potentielles en matière de personnes d'encadrement, de locaux et de transports.

Au terme de cette réflexion de fond, le Rèpère du Haut-Talent a été rebaptisé en CAP – Centre d'accueil parascolaire pour réaffirmer sa mission principale. L'organisation interne ainsi que les cahiers des charges des différentes personnes intervenantes en son sein ont été clarifiés, permettant la mise au concours du poste de Responsable du CAP au mois de juillet 2025 et l'entrée en fonction de la personne retenue au terme du processus de sélection au 1^{er} septembre 2025.

Dès la rentrée 2025, les devoirs surveillés ont été réorganisés de manière centralisée, sur deux pôles, un à Cugy et un à Froideville permettant d'assurer une prestation trois jours par semaine, dans des conditions d'accueil optimales.

2 ADMINISTRATION

2.1 PERSONNEL DE L'ASICE

Pour répondre à l'ensemble des missions confiées par les Communes de Bretigny, Cugy, Froideville et Morrens dans le cadre de la Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO du 7 juin 2011), l'ASICE s'appuie sur une équipe administrative en contrat à durée indéterminée. Celle-ci est complétée par du personnel également en CDI, chargé de l'entretien des bâtiments ainsi que du bon fonctionnement de la bibliothèque intercommunale et du Centre d'animation. À ces effectifs s'ajoute du personnel rémunéré à l'heure, qui intervient pour renforcer ces services et assurer également la surveillance aux arrêts de bus scolaires, lors des devoirs surveillés, dans les cantines et pour les pédibus.

Au terme du processus de réorganisation et de la phase de recrutement s'en suivant (voir chapitre 1.5), l'effectif de l'ASICE est complet à la fin 2025.

Au 31 décembre 2025, l'effectif total de l'ASICE s'élève à 9.2 ETP, tous secteurs confondus et sans prise en compte des deux apprentis. Cela représente un total de 37 personnes, un·e employé·e pouvant travailler dans plusieurs secteurs.

Effectif global au 31.12.2024		
Secteur	ETP	Nombre d'employé·e·s
Administration et Finances	1.90	3
Bibliothèque scolaire et parascolaire	2.00	5
Cantines	0.60	5
Centre d'animation (y.c. aides à l'intégration)	2.05	10
Conciergerie (hors apprentis)	2.10	3
Devoirs surveillés	0.25	5
Surveillance arrêts de bus / Pédibus	0.30	6
TOTAL	9.20	37

2.2 SITE INTERNET ET COMMUNICATION

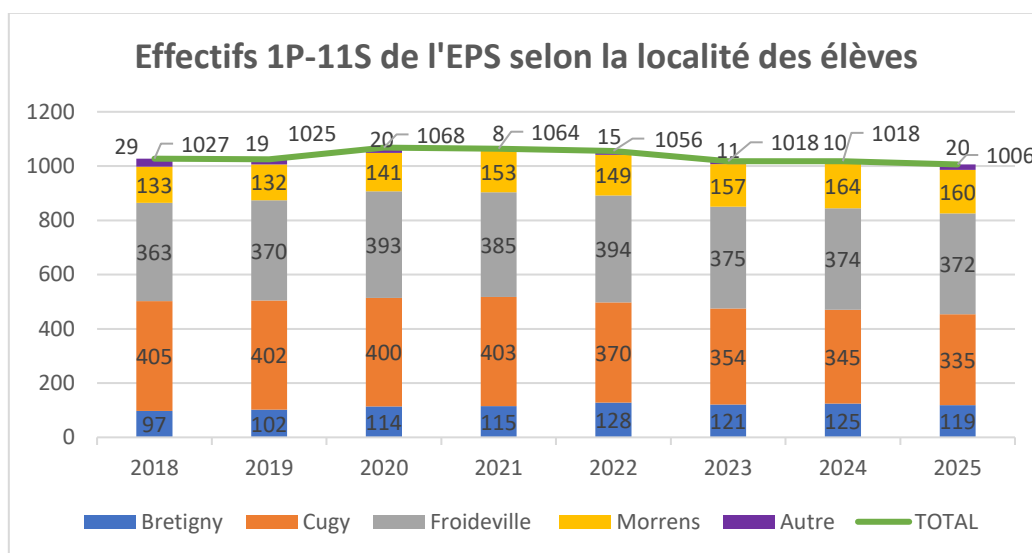
Le site Internet www.asice.ch est régulièrement actualisé et constitue la principale source d'informations à destination des élèves et de leurs parents. Il diffuse notamment des renseignements relatifs aux transports scolaires, aux programmes d'animations de la bibliothèque et du Centre d'animation, ainsi qu'aux activités parascolaires. Le site propose également des liens vers les différents partenaires de l'ASICE, tels que l'EPS de Cugy et ses environs, l'APE Haut-Talent, les Communes membres de l'ASICE ou encore l'UAPE. Par ailleurs, il contient l'ensemble des règlements, préavis et procès-verbaux adoptés par le Conseil intercommunal.

Principal outil de communication avec les familles, le site sert également de point d'accès à l'application « MonPortail », qui permet notamment les inscriptions à la cantine et aux devoirs surveillés.

3 ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE DE CUGY ET ENVIRONS

3.1 EFFECTIF DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Au 1^{er} octobre 2025, date de référence cantonale pour la répartition des frais d'écologie entre les différents établissements scolaires, l'effectif de l'Etablissement Primaire et Secondaire de Cugy et environs se monte à 1006 élèves, dont 729 élèves primaires (1-8P) et 277 élèves au niveau secondaire (9-11S), voir annexe C.



Comparativement à 2024, une diminution du nombre d'élèves est observée dans chacune des Communes membre (entre 0.5% et 4.8%). Avec l'augmentation des élèves résident à l'extérieur, l'effectif de l'EPS reste globalement stable avec une diminution de 1.3%.

3.2 ENCLASSEMENT DES ÉLÈVES

Pour la rentrée 2025, le principe de répartition des élèves du secteur primaire reste celui d'un enclassement prioritaire dans leur Commune de domicile, en particulier pour les classes de 1P à 4P, tout en respectant les contraintes pédagogiques. Les élèves de 7P et 8P sont répartis entre les sites de Cugy et de Froideville.

	Lieu d'enclassement								Total
	Bretigny		Cugy		Froideville		Morrens		
	A domicile	Extérieur	A domicile	Extérieur	A domicile	Extérieur	A domicile	Extérieur	
1P	6		24		32	1	8		71
2P	14	5	31		33		18	1	102
3P	9	5	20		18	5	21		78
4P	10		20	14	23			10	77
5P		8	31	2	30		20	7	98
6P	13	1	19	12	51		22		118
Total	52	19	145	28	187	6	89	18	544

Pour les 1-4P, 12.5% des élèves sont enclassés à l'extérieur de leur lieu de domicile. Ce chiffre monte à 13.9% s'agissant des élèves de 5-6P.

3.3 ACTIONS DE PRÉVENTION

L'Etat-major de l'ASICE a assuré l'ensemble de la gestion des actions liées à la surveillance de la santé, à la prévention et à la sécurité, incluant notamment la prévention et le suivi dentaire, la prévention routière, la prévention des accidents liés aux morsures de chien, la sensibilisation à la gestion des déchets ainsi que les actions d'information en matière d'énergie.

S'agissant plus spécifiquement de la prévention dentaire, les activités ont porté sur la coordination avec les cabinets dentaires, la préparation et la transmission des informations nécessaires tant aux dentistes qu'aux parents, ainsi que sur l'élaboration des programmes de visites.

En 2025, 865 élèves ont bénéficié d'un contrôle dentaire effectué auprès des deux cabinets dentaires privés de Cugy et de Froideville. En principe, tous les élèves sont concernés par ce contrôle. Des dispenses peuvent être octroyées en cas de suivi privé déjà effectué.

En complément de ces dépistages, un programme de prophylaxie dentaire a été reconduit pour les classes de 1-2P, 4P et 6P, représentant un total de 18 classes planifiées. En raison de la grève des enseignant·e·s, certaines classes n'ont pas pu bénéficier de ce programme, celui-ci n'ayant pas pu être reprogrammé en fin d'année 2025 faute de délai suffisant.

En 2025, 32 classes ont pris part aux animations pédagogiques proposées en lien avec le programme de sensibilisation à la gestion des déchets et à la préservation des ressources naturelles, en cohérence avec les plans énergie et climat (PECC) des Communes membres.

3.4 ACTIVITÉS SCOLAIRES COLLECTIVES

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO du 7 juin 2011), l'ASICE assume, par délégation des Communes, la prise en charge des camps, des courses d'école et des voyages d'études des élèves. Cette prise en charge exclut les charges salariales des enseignant·e·s et des accompagnant·e·s, sous réserve des conditions prévues, et prévoit une participation financière des parents pour les repas.

Dans le cadre de la convention liant l'ASICE et la Direction de l'EPS de Cugy et environs, le budget 2025 dédié aux activités scolaires collectives a permis la mise en place de plus de 100 activités. Parmi celles-ci figuraient notamment des sorties et projets à caractère culturel, tels que des visites d'expositions et de musées. Des sorties sportives ont également été proposées, notamment à la patinoire, à la piscine, etc. Enfin, diverses sorties ludiques et récréatives ont été organisées, telles que des sorties au cinéma, des ateliers créatifs, des sorties nature, etc.

Près de 580 élèves ont participé à 18 camps (ski, polysportifs et de fin d'études) et, en septembre 2025, environ 100 élèves de 8P se sont rendu·e·s à Noirmoutier (France) pour le traditionnel camp d'une semaine sur le thème de l'océan.

3.5 GRÈVE DU CORPS ENSEIGNANT CANTONAL

En fin d'année 2025, l'ASICE a dû faire preuve de souplesse face aux mouvements de grève survenus à plusieurs reprises au sein du personnel enseignant cantonal et à la fermeture partielle voire totale de l'établissement.

Un accueil devant être mis en place pour certains élèves, le Comité de direction a pris la décision de maintenir l'entier de ses prestations qu'il s'agisse des transports scolaires, des cantines, des devoirs surveillés ou encore de l'accueil au Centre d'animation parascolaire.

4 INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Les élèves de l'EPS Cugy et environs sont scolarisé-e-s dans des bâtiments répartis sur les quatre Communes de l'ASICE. Les infrastructures du degré primaire sont mises à disposition par les Communes, tandis que le collège de La Combe, propriété de l'ASICE, accueille les élèves du secteur secondaire.

Pour l'année scolaire 2025-2026, les 729 élèves du secteur primaire sont réparti-e-s en 38 classes (y compris deux classes de soutien 5-6P et 7-8P), représentant deux classes en moins en comparaison à l'année précédente, tandis que les 277 élèves du secteur secondaire sont réparti-e-s en 16 classes, avec une moyenne d'élèves par classe similaire à celle observée l'année précédente.

4.1 INFRASTRUCTURES COMMUNALES

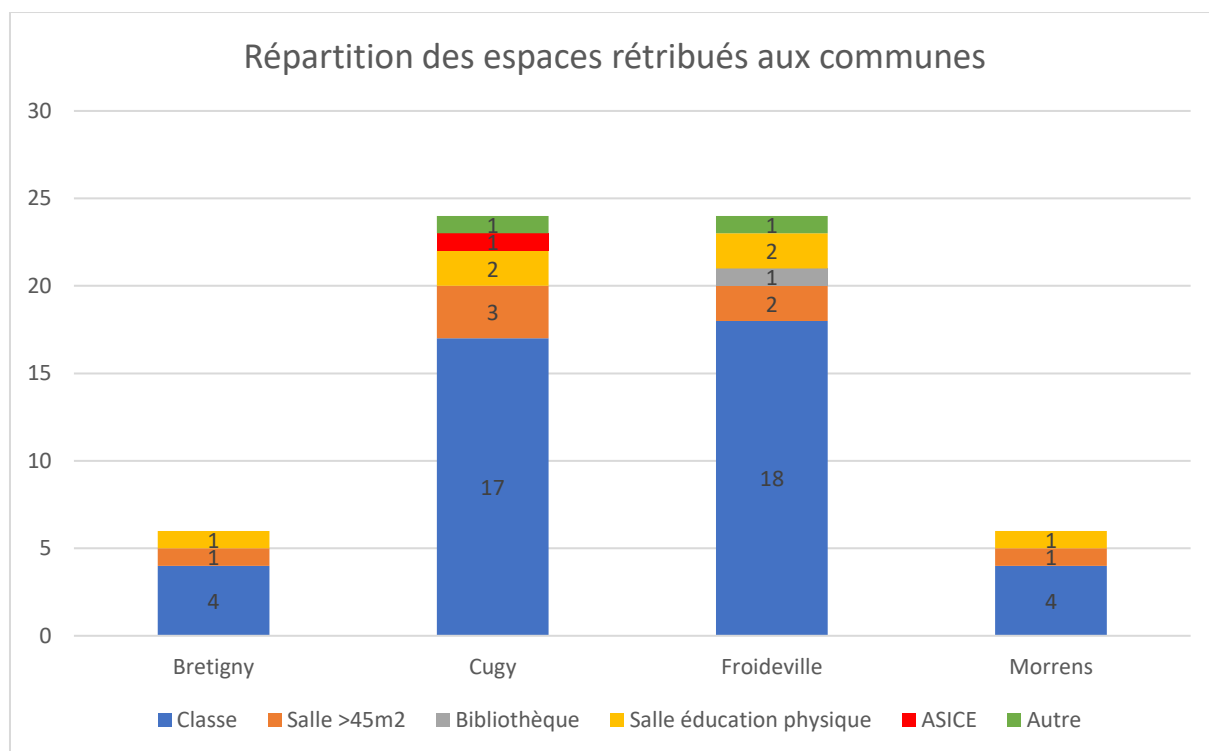
Au-delà des salles de classe, les Communes mettent à disposition de l'école divers espaces répondant à des objectifs éducatifs spécifiques. Ces locaux sont notamment destinés aux activités créatrices et manuelles, à l'éducation physique, à la bibliothèque scolaire, ainsi qu'à l'accompagnement des élèves à besoins particuliers.

Conformément à la grille tarifaire de l'ASICE entrée en vigueur le 1er janvier 2020, les salles de classe et salles spéciales d'une surface supérieure à 45 m², les salles d'éducation physique ainsi que les locaux affectés à la bibliothèque scolaire donnent lieu à une rétribution versée aux Communes au titre de la location et de l'entretien des infrastructures. Cette rétribution est calculée en fonction de l'ancienneté des bâtiments, selon les montants suivants : CHF 35'000.– par an et par salle pour un bâtiment neuf, CHF 12'000.– par an pour un bâtiment ayant fait l'objet d'une rénovation lourde, et CHF 5'000.– par an pour un bâtiment ancien déjà amorti. À ces montants s'ajoute une contribution annuelle de CHF 11'000.– par espace destinée à couvrir les frais de nettoyage et d'entretien courant.

Il est précisé que les autres locaux d'une surface inférieure à 45 m² ne font, à ce jour, l'objet d'aucune rétribution, bien qu'ils soient indispensables au bon fonctionnement de l'établissement, notamment les salles d'appui ou de dégagement. Une réflexion sur le modèle de rétribution des infrastructures communales est prévue pour les prochaines années, avec pour objectif de mieux refléter les coûts effectifs et de répondre à l'évolution des besoins de l'école.

Pour l'année scolaire 2025-2026, 60 espaces ont été rétribués par l'ASICE aux Communes, soit deux de moins que l'année précédente (en raison du démontage, à l'été 2025, des modulaires situés à Morrens). Ce total inclut également la salle de classe occupée par l'Administration de l'ASICE au sein du collège de la Chavanne à Cugy (voir tableau en page suivante).

Les espaces rétribués mis à disposition par les Communes se répartissent comme suit



4.1.1 COLLÈGE DE LA MARIONNAZ

La Commune de Morrens a entrepris des travaux de rénovation au Collège de la Marionnaz. À l'issue de ces interventions, une réévaluation des tarifs de location des locaux a été effectuée, afin de les adapter à la situation actualisée des infrastructures, conformément à la tarification en vigueur.

4.1.2 AFFICHAGE NUMÉRIQUE FRONTAL

Le déploiement communal de l'affichage numérique frontal (ANF) s'est poursuivi à Cugy et à Froideville, avec l'équipement de salles supplémentaires, ce qui permet de consolider et d'étendre progressivement le dispositif existant

4.2 COLLÈGE DE LA COMBE

Au Collège de La Combe, plusieurs améliorations ont été réalisées afin d'optimiser les infrastructures et les conditions d'exploitation du site.

Le remplacement des luminaires a permis d'améliorer la qualité de l'éclairage tout en renforçant l'efficacité énergétique des installations. Par ailleurs, sept serrures ont été substituées par un système d'accès par badge, en remplacement des clés mécatroniques, offrant ainsi une gestion plus souple et rationnelle des accès aux différents locaux.

L'ancienne balayeuse, arrivée en fin de vie, a également été renouvelée afin d'assurer la continuité et la qualité de l'entretien des différents espaces.

La voûte réfractaire de la chaudière à bois a fait l'objet d'une rénovation complète.

Enfin, le concept d'évacuation en cas d'urgence pour une élève à mobilité réduite a été finalisé, définissant clairement les procédures à suivre le cas échéant.

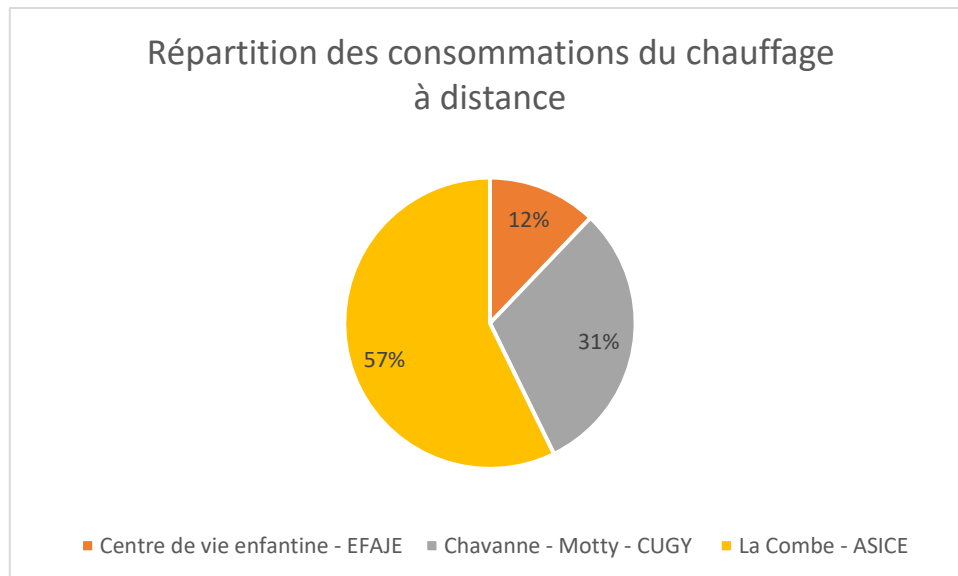
À l'exception des travaux liés à la chaudière, réalisés durant l'été, l'ensemble de ces interventions a été mené au cours d'année scolaire, en parallèle des tâches quotidiennes d'entretien et des travaux courants. Toutes ces opérations ont été financées dans le cadre du budget ordinaire alloué pour l'année écoulée.

4.2.1 ÉNERGIES

Chauffage

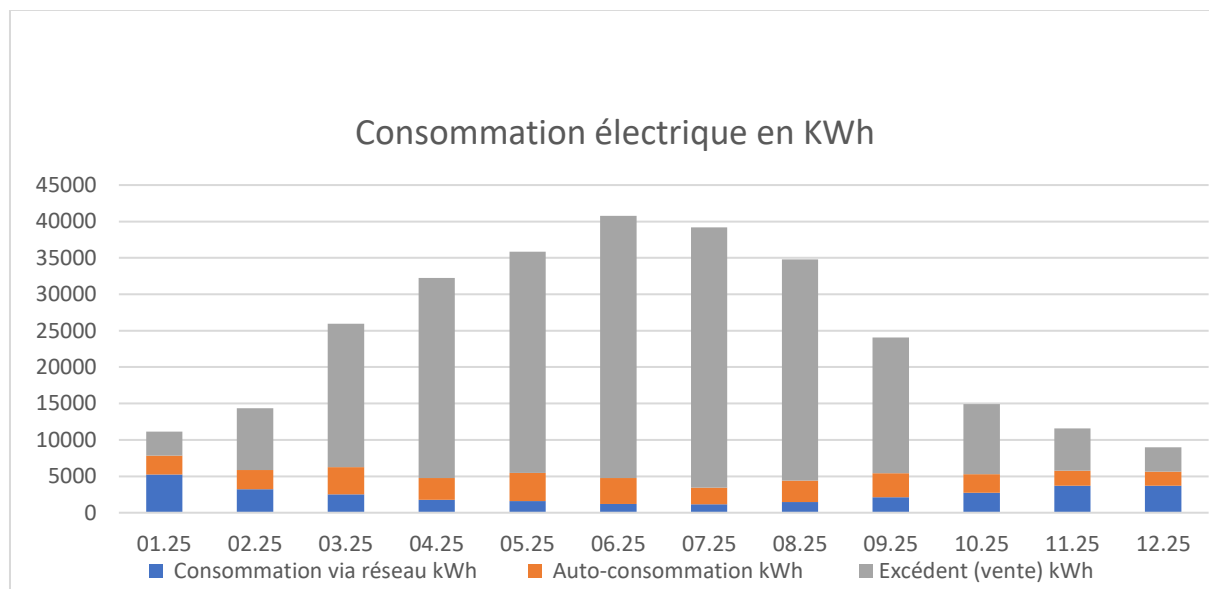
Depuis janvier 2021, la chaudière du Collège de La Combe alimente un réseau de chauffage à distance (CAD) étendu vers le Centre de vie enfantine, tout en desservant les bâtiments de la salle de gymnastique, du collège de la Chavanne et du collège du Motty. Au cours de l'année 2025, le fonctionnement de la chaudière s'est poursuivi selon le même mode d'alimentation, combinant les copeaux de bois fournis par l'Association du triage Mèbre-Talent et le gaz utilisé lors des périodes d'entretien.

La répartition de consommation est la suivante (387'815 KWh en 2025, contre 414'539 KWh en 2024):



Électricité

La mise en service des panneaux photovoltaïques, dont l'installation s'est achevée à la mi-2024, a permis de produire une quantité d'électricité dépassant largement la consommation du Collège de la Combe. Une partie de cette production a été injectée dans le réseau et vendue à un fournisseur externe, tandis que le reste a été directement autoconsommé sur site. Grâce à cette combinaison de vente et d'autoconsommation, l'Association a pu réaliser un gain significatif sur le coût de l'électricité, contribuant ainsi à une réduction notable de la facture globale par rapport à l'année précédente. La revente d'électricité a rapporté à l'Association environ CHF 21'000.-.



4.2.2 LOCATION DES SALLES DU COLLÈGE DE LA COMBE

Les tarifs de location des salles du collège de La Combe sont restés inchangés en 2025, à savoir :

Tarif de location au collège de La Combe		
Salle	Sociétés ou groupes des Communes membres de l'ASICE	Sociétés externes
Demi-salle de gymnastique	CHF 10.-/h ou CHF 100.-/j	CHF 20.-/h ou CHF 200.-/j
Salle de gymnastique	CHF 20.-/h ou CHF 200.-/j	CHF 40.-/h ou CHF 400.-/j
Salle de musique	CHF 10.-/h ou CHF 50.-/j	CHF 20.-/h ou CHF 100.-/j
Cuisine (y.c. vaisselle)	CHF 50.-/utilisation	CHF 100.-/utilisation
Cafétéria	CHF 100.-/j	CHF 200.-/j
Gradins	CHF 50.-	CHF 50.-

Les locations des salles de gymnastique et autres espaces mis à disposition au collège de La Combe ont ainsi rapporté la somme de CHF 18'915.- en 2025 contre CHF 18'194.- en 2024.

4.2.3 PROJET D'EXTENSION DU COMPLEXE SCOLAIRE DE LA COMBE

Le développement du projet s'est poursuivi durant l'année. La Commune de Cugy a ainsi procédé à l'appel d'offres à investisseurs à fin 2025, avec une livraison de l'ouvrage attendue à la rentrée scolaire 2029.

5 TRANSPORTS SCOLAIRES

À l'instar des exercices précédents, le Comité de direction de l'ASICE a renouvelé sa décision de confier la planification, l'organisation et le suivi des transports scolaires à une entreprise spécialisée. Cette externalisation vise à garantir une gestion efficiente et adaptée aux besoins des élèves et de l'établissement scolaire.

Restée inchangée par rapport à l'année précédente et élaborée en étroite collaboration avec la Direction de l'établissement, l'offre de transport repose sur le principe de la mise à disposition de transports scolaires spécifiquement dédiés aux élèves des degrés 1P à 6P. Dès la 7P, les élèves utilisent prioritairement les transports publics. Des exceptions sont toutefois prévues pour les élèves domicilié-e-s dans des secteurs particulièrement excentrés, notamment à La Vignettaz, aux Saugealles, au Chalet-à-Marin et à Montheron.

5.1 ELÈVES TRANSPORTÉS

A la rentrée d'août 2025, 87 élèves sont transporté-e-s de la maison à l'école et retour par des bus scolaires, soit 9% du total des élèves, alors que 208 se déplacent en transports publics (21%).

Nombre d'élèves transporté-e-s ou non – Rentrée d'août 2025							
Niveau	Non transportés		Transportés en bus scolaires		Transportés en bus publics		Total
1-2P	166	96%	7	4%	0	0%	173
3-4P	121	76%	39	24%	0	0%	160
5-6P	186	84%	36	16%	0	0%	222
7-8P	132	73%	2	1%	47	26%	181
9-11S	105	39%	3	1%	161	60%	269
Total	710	71%	87	9%	208	21%	1'005

Grâce à la poursuite des efforts initiés depuis 2022 pour favoriser un enclassement à domicile des élèves, toujours dans le respect des contraintes pédagogiques, le pourcentage d'élèves transporté-e-s en 1-6P reste globalement faible depuis quatre ans (14% en 2025-26 et 2024-25 contre 24% en 2021-22), ce même si des fluctuations sont observées d'une année à l'autre en fonction des enclassements décidés par la Direction de l'EPS de Cugy et environs.

Grâce à l'optimisation des lieux d'enclassement, il n'a pu être fait recours plus qu'à trois bus scolaires durant l'année 2025. Cela a également permis de résoudre le temps d'attente et de trajet pour les élèves transporté-e-s, avec un impact positif sur la qualité de prestation pour les élèves concerné-e-s ainsi que sur les besoins en surveillance.

5.2 SURVEILLANCE AUX ARRÊTS DE BUS ET PÉDIBUS

Afin d'assurer la sécurité des élèves entre l'arrivée ou le départ des bus et le début ou la fin des cours, des surveillant-e-s sont déployé-e-s sur les différents sites scolaires du secteur primaire lorsque le temps d'attente dépasse 10 minutes, conformément aux recommandations de l'APE Vaud. Apprécié tant par les parents que par les chauffeurs, ce dispositif répond à la responsabilité de surveillance incombant à l'ASICE durant ces périodes transitoires.

À Cugy, un système de pédibus est en place depuis 2022 et a été maintenu en 2025 pour les déplacements scolaires entre les bâtiments, afin de limiter l'impact environnemental, de maîtriser les coûts et d'encourager l'activité physique des élèves.

6 BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE ET INTERCOMMUNALE

L'année 2025 a été marquée par une offre diversifiée d'animations (voir annexe D) à destination du public de la bibliothèque, lequel manifeste un intérêt particulier et une fréquentation soutenue des activités proposées aux jeunes enfants. La collaboration avec l'école s'est révélée fructueuse et a permis la mise en place d'un programme équilibré d'animations pédagogiques pour les élèves de l'ensemble des degrés scolaires, favorisant ainsi un renforcement des liens entre les élèves et la bibliothèque.

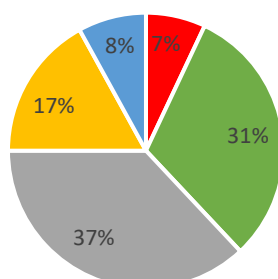
À travers plusieurs projets conduits au cours de l'année 2025, l'équipe de la bibliothèque a poursuivi l'amélioration du fonctionnement des services scolaires et parascolaires, ainsi que le développement de ses pratiques professionnelles. Ces démarches ont notamment porté sur une réflexion autour des moyens de communication, l'ajustement de l'étiquetage de certains fonds documentaires et la mise à disposition du public de supports favorisant les échanges, tels qu'un espace dédié aux petites annonces ou aux recommandations de lecture.

6.1 STATISTIQUES DE PRÊTS

Les acquisitions et le travail de catalogage ont permis d'arriver à un total de 20'620 documents mis à disposition du public en décembre 2025. Au total, 35'018 prêts ont été enregistrés pour l'année 2025, effectués pour 1051 utilisateur·trices. Les enfants en âge scolaire sont une majorité de ces lecteurs·trices qui empruntent des documents sur leur temps libre : 740 enfants (en baisse). Le public adulte et préscolaire représente 246 personnes actives (en hausse). Le reste sont des groupes classes, dont le nombre fluctue chaque année. Le public actif en 2025 est domicilié dans 22 Communes en plus des quatre de l'ASICE.

Nombre de prêts par site de bibliothèque et par année				
	2022	2023	2024	2025
Cugy	4'868	4'985	4'969	6'119
Froideville	21'961	20'959	21'586	23'479
Morrens	2'948	4'249	5'028	5'420
Totaux	29'777	30'193	31'583	35'018
Nombre d'usager·ères actif·ves	1'053	1'156	1'065	1'051

Domicile des lecteurs·trices actifs·ves en 2025



■ Bretigny ■ Cugy ■ Froideville ■ Morrens ■ Autres

6.2 ANIMATIONS ET PRESTATIONS SCOLAIRES

Durant l'année civile 2025, les bibliothécaires scolaires ont dispensé 134 périodes d'animation pédagogique destinées aux élèves (en hausse). Chaque classe s'est vue fixer deux rendez-vous et les enseignant-e-s ont pu en solliciter plus selon leurs besoins. Les élèves ont également pu fréquenter la bibliothèque avec leurs enseignant-e-s lors de 120 périodes de visites pour emprunter des documents. Trente-quatre groupes classes ont également bénéficié d'un service de sélection de livres avec livraison directement dans leur classe toutes les 8 semaines (en hausse).

La collaboration avec les enseignant-es a permis d'offrir, en plus de cela, des contes de Noël aux canapés forestiers, d'exposer des travaux d'élèves à destination d'autres classes ou encore de développer des activités pédagogiques ciblées sur les besoins d'une ou l'autre classe.

6.3 ANIMATIONS ET PRESTATIONS PUBLIQUES

Les bibliothécaires ont organisé et animé 10 événements publics durant l'année 2025. Ces activités ont permis d'offrir des animations à toutes les tranches d'âges et selon les demandes formulées par le public via le formulaire de feed-backs en ligne.

- En janvier, avril et septembre, des animations « Né Pour Lire » ont été menées pour les 0-4 ans et leurs parents ou grands-parents : un rendez-vous apprécié autour des histoires, comptines, livres cartonnés et des jeux de la ludothèque La Récré.
- En février, un spectacle de contes en musique a été animé par une conteuse : « Contes pour les enfants qui ne se laissent pas faire ».
- En mars, la bibliothèque a pris part au « Biblioweek-end » national avec notamment une superbe exposition d'illustrations, mettant en valeur le travail d'une jeune artiste d'Echallens.
- En mai, une conteuse a emmené le public en balade dans la forêt avec ses livres
- En juin, une troupe a emporté le public dans leur spectacle d'histoires et d'éveil musical : « Un loup qui bzzz et des matelots qui chantent ».
- En octobre, un auteur romand est venu présenter son nouveau polar tout juste sorti de presse, ainsi que ses titres pour la jeunesse.
- En novembre, deux conteuses d'une Association externe ont raconté des histoires pour petits et grands autour du voyage dans le temps.
- En décembre, un concert improvisé d'un multi-instrumentiste a pris place entre les rayonnages de la bibliothèque (« Voyage au pays de l'instant présent »), suivi de bricolages et d'un apéritif convivial.

7 ACCUEIL PARASCOLAIRE

L'offre d'accueil parascolaire, destinée aux élèves de la 7P à la 11S, se décline en plusieurs prestations complémentaires. Durant la pause de midi, et conformément aux obligations découlant de la Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO du 7 juin 2011) ainsi que de son règlement d'application (RLEO du 2 juillet 2012), une cantine scolaire est mise à disposition des élèves du secteur secondaire au collège de La Combe. Des prestations similaires sont également proposées à Froideville et à Cugy pour les élèves de 7P et 8P, avec un encadrement assuré jusqu'à la reprise des cours.

En dehors du temps scolaire, le Centre d'animation de Cugy accueille les élèves de la 7P à la 11S les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dès la fin des cours et jusqu'à 18h00. Cette structure propose un cadre sécurisé favorisant les activités éducatives, sociales et récréatives. Par ailleurs, des périodes de devoirs surveillés sont proposées certains jours de la semaine.

7.1 CENTRE D'ANIMATION PARASCOLAIRE

Au terme du processus de réorganisation et de la phase de recrutement s'en suivant (voir chapitre 1.5), le Centre d'animation a pris un nouveau CAP à la rentrée scolaire 2025, avec un nouveau nom et une équipe encadrante nouvelle. Au-delà de l'accueil standard de quatre jours par semaine jusqu'à 18h00, l'offre de soirée mensuelle à destination des jeunes âgés de 10 à 18 ans a été poursuivie, selon le principe suivant. Pour un montant symbolique de CHF 5.-, un repas ainsi qu'une activité sont proposés. Ces soirées rassemblent en moyenne 25 participant·es et s'inscrivent dans une démarche participative. En effet, les jeunes sont impliqués·es à chaque étape, que ce soit dans la création d'affiches, dans la réflexion ou l'organisation logistique de la soirée afin d'apprendre ce qu'un événement implique comme préparation.

Un marché de Noël a également été organisé au CAP à Cugy. En amont, des ateliers créatifs ont permis de réaliser de nombreux objets tant à Cugy qu'à Froideville, permettant aux enfants de découvrir de nouvelles techniques et de développer leurs compétences manuelles. Les stands ont été tenus par les jeunes valorisant ainsi leur engagement et leur autonomie. Pour sa première édition, cet événement, ouvert à la population, a rencontré un franc succès en ayant environ 80 personnes présentes. Une partie des bénéfices a été reversée au Home Foyer Bérallaz à Cugy, renforçant la dimension solidaire du projet.

En terme d'infrastructure, il est à relever que depuis la rentrée 2025, le CAP bénéficie d'une salle supplémentaire au premier étage du Collège du Motty. Mutualisé avec les devoirs surveillés, cet espace permet d'offrir plus de calme aux enfants qui le souhaitent, particulièrement apprécié lors de fortes affluences du temps de midi à Cugy.

Par ailleurs, de nombreuses activités ont été proposées (voir annexe E), tout au long de l'année, tels que jeux de société, tournoi de jeux vidéo, baby-foot ainsi que des ateliers thématiques favorisant les échanges. De nombreux ateliers de cuisine ont pu être réalisés afin de confectionner les goûters préparés avec et par les jeunes.

7.2 DEVOIRS SURVEILLÉS

Comme les années précédentes, des sessions de devoirs surveillés ont été proposées par l'ASICE au prix semestriel de CHF 60.-.

En lien avec les recherches d'optimisation et de mutualisation du personnel d'encadrement et les infrastructures (voir chapitre 1.5), les devoirs surveillés ont été recentrés sur deux sites principaux, à Cugy et à Froideville dès la rentrée 2025. Cette réorganisation a permis d'attirer un plus grand nombre d'élèves, rendant le dispositif plus dynamique et fréquenté. Dans certaines situations, le nombre de

participants a nécessité la présence de deux encadrant·e·s afin d'assurer un accompagnement adapté. Le taux d'encadrement par le personnel auxiliaire est quant à lui resté sensiblement stable, avec en moyenne un adulte pour quatre à dix enfants.

Devoirs surveillés – 1 ^{er} semestre (janvier à juillet 2025)			
Nombre d'enfants	Lundi	Mardi	Jeudi
Bretigny	5	Fermé*	Fermé*
Cugy	7	5	8
Froideville	12	11	Fermé*
Morrens	Fermé*	Fermé*	Fermé*

* Ouverture si minimum quatre élèves inscrits.

Devoirs surveillés – 2 ^{ème} semestre (août à décembre 2025)			
Nombre d'enfants	Lundi	Mardi	Jeudi
Cugy	16	9	8
Froideville	8	11	9

7.3 CANTINES

En 2025, les cantines ont continué d'être mises à disposition sur trois sites distincts : au collège du Platane à Froideville et au Centre d'animation à Cugy pour les classes de 7-8P, ainsi qu'au Collège de La Combe pour les élèves de 9-11S. Les élèves ont la possibilité soit d'y consommer leur propre repas (pique-nique), soit de commander un repas via l'application MonPortail jusqu'à la veille avant midi.

Les repas chauds sont préparés et livrés par une société spécialisée, tandis que les collations froides, composées de sandwiches et de salades, sont fournies par une boulangerie locale. La tarification des repas est restée inchangée par rapport à l'année précédente.

- Repas chaud : prix d'achat de CHF 8.80 - prix de vente de CHF 12.00
- Salade : prix d'achat entre CHF 6.20 et CHF 6.85 - prix de vente de CHF 7.50
- Sandwich : prix d'achat entre CHF 4.05 et CHF 4.50 – prix de vente de CHF 6.50

Sur l'ensemble de l'année 2025, le nombre de repas chauds servis dans les cantines gérées par l'ASICE est resté stable par rapport à l'année précédente, tout comme le nombre de sandwiches et de salades. La fréquentation moyenne hebdomadaire des cantines, pour les élèves de 7P à 11S, s'établit autour de 400 élèves.

Fréquentation moyenne des cantines en 2025							
	La Combe (9S-11S)		Centre d'animation (7P-8P)		Froideville (7P-8P)		Total
	Repas	Pique-nique	Repas	Pique-nique	Repas	Pique-nique	
Lundi	22	27	12	11	18	8	98
Mardi	20	17	14	14	16	11	92
Jeudi	28	25	15	11	17	13	109
Vendredi	24	31	11	13	10	8	97

8 FINANCES

8.1 CONTEXTE

Il s'agit de la première présentation des comptes de l'ASICE selon le système comptable MCH2, rendu obligatoire pour les Communes et Associations de communes vaudoises. En plus des tableaux et documents habituels, de nouveaux indicateurs financiers, qui permettent de suivre la santé financière de notre collectivité sur le long terme et donnent une vue d'ensemble plus claire et précise de l'état de nos finances au moment du bouclage des comptes, sont ainsi présentés. Le présent préavis est ainsi accompagné de l'annexe aux comptes qui contient obligatoirement les éléments suivants :

- une synthèse des principes régissant l'établissement des comptes annuels et des dérogations;
- l'état du capital propre ;
- le tableau des quotes-parts communales;
- le tableau des titres et des participations ;
- le tableau des prêts et des engagements hors bilan ;
- le tableau des immobilisations ; et
- le tableau de suivi du plafond d'endettement.

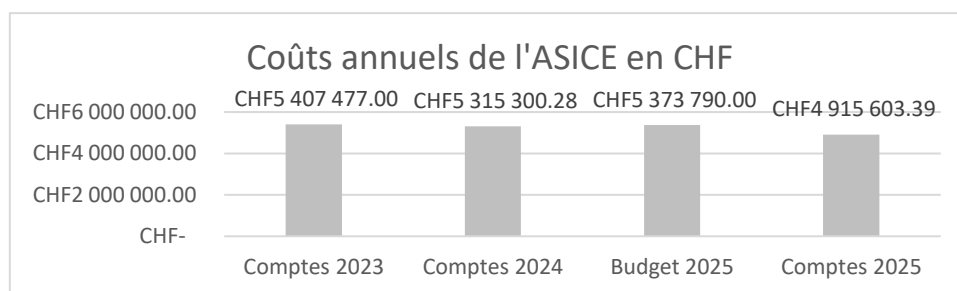
Le passage vers un nouveau système comptable rend une comparabilité avec les comptes 2024 compliquée en raison des changements intervenus entre MCH1 et MCH2 dans les catégories de fonctions. Ce léger bémol sera de courte durée, puisque les comparaisons seront à nouveau possibles dès l'année prochaine.

8.1 RÉPARTITION DES EXCÉDENTS DE CHARGE DE L'ASICE ENTRE LES COMMUNES

En comparant les dépenses et les recettes de l'exercice 2025 au budget de la même année, le tableau suivant résume les écarts obtenus :

	COMPTES 2025 [CHF]	BUDGET 2025 [CHF]	Différence	% dépensé
Charges	6 092 017.40	5 836 900.00	-255 117.40	104.37%
Revenus	-1 176 414.01	-463 110.00	713 304.01	254.02%
Excédent de charges avant répartition communale	4 915 603.39	5 373 790.00	458 186.61	91.47%

L'année 2025 se termine par des charges (avant répartition communale) de CHF 6'092'017.40, soit CHF 255'117.40 de plus que le budget 2025 (+ 4.3%).



Les revenus sont quant à eux supérieurs de CHF 713'304.01 aux montants budgétés. Cette différence provient majoritairement du passage à MCH2 et aux règles comptables en découlant, avec une régularisation des trois éléments suivants :

- Dissolution du fonds de rénovation immeuble
- Dissolution du fonds de réserve mobilier
- Suppression du complément d'amortissement lié au crédit de la Combe dû par les Communes

A noter par ailleurs que les comptes de l'Association ont fait l'objet d'un examen succinct de la part d'une fiduciaire mandatée.

8.2 RÉPARTITION DES EXCÉDENTS DE CHARGE DE L'ASICE ENTRE LES COMMUNES

Conformément à l'Article 28, al. 4 des statuts de l'ASICE, la répartition de l'excédent de charge entre les Communes se base sur le nombre d'élèves par chaque Commune au 1^e octobre de l'année en cours et s'établit ainsi comme suit :

	Bretigny	Cugy	Froideville	Morrens	Total
Nombre d'élèves au 01.10.2025	119	335	372	160	986
Nombre d'élèves 1P -8P au 01.10.2025	86	235	263	133	717
Nombre d'élèves 9S -11S au 01.10.2025	33	100	109	27	269
Répartition [%]	12.1	34.0	37.7	16.2	100
Répartition des comptes selon nombre d'élèves [CHF]	593 262.48	1 670 108.65	1 854 568.42	797 663.84	4 915 603.39

8.3 BILAN

Le total du bilan s'élève à CHF 9'613'483.32 au 31 décembre 2025, contre CHF 11'293'962.26 au 31 décembre 2024, soit une diminution de 1'680'478.94 sur l'exercice. Cette évolution traduit une réduction globale de la taille du bilan, reflétant une baisse correspondante des actifs, notamment due à la suppression de l'actif relatif au complément d'amortissement lié au crédit de la Combe dû par les Communes.

8.4 RÉSULTAT DES COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Les dépenses portées sur les comptes d'investissements correspondent à des travaux ou acquisitions réalisés suite à l'octroi de crédits par le Conseil intercommunal, sur la base des préavis présentés par le Comité de direction. L'évolution des crédits — qu'ils soient ouverts, définitivement engagés ou clôturés — est présentée dans le « tableau récapitulatif » figurant dans les annexes, intitulé « Tableau des immobilisations (patrimoine administratif) ». Durant l'année 2025, aucun préavis n'a fait l'objet d'un dépassement de crédit.

9 CONCLUSION

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégué-e-s, nous concluons le présent rapport en priant le Conseil intercommunal :

- vu le rapport du Comité de direction, relatif à la gestion et aux comptes de l'Association scolaire intercommunale de Cugy et environs pour l'exercice 2025 ;
- ouï le rapport de la commission de gestion ;
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Le Conseil intercommunal décide

- d'adopter les comptes de l'exercice 2025 et le bilan au 31.12.2025 tels que présentés ;
- de dissoudre les fonds de réserve suivants en avance de trésorerie
 - fonds de rénovation immeuble
 - fonds de réserve mobilier
- de donner décharge au Comité de direction de sa gestion et des comptes pour l'année 2025.

Ainsi adopté par le Comité de direction le 6 mars 2026.

Au nom du Comité de direction de l'ASICE

La Présidente



F. Roth

Le Responsable administratif



M. Burkhardt

10 ANNEXES**10.1 ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION**

A.	Composition du Conseil intercommunal	p. 25
B.	Composition du Conseil d'établissement	p. 26
C.	Effectif des élèves de l'EPS par niveau et lieu de résidence.....	p. 27
D.	Bibliothèque – reportage photos	p. 28
E.	Centre d'animation parascolaire – reportage photos	p. 29

10.2 ANNEXES AUX COMPTES

I.	Résultat échelonné du compte de fonctionnement.....	p. 30
II.	Comptes annuels	p. 31
III.	Bilan	p. 40
IV.	Tarifs locaux communaux	p. 41
V.	Tableau de flux de trésorerie.....	p. 42
VI.	Liste des emprunts à moyen/long terme.....	p. 43
VII.	Principes régissant les comptes annuels	p. 44
VIII.	Etat du capital propre	p. 47
IX.	Tableau des quotes-parts communales.....	p. 48
X.	Tableau des titres et des participations.....	p. 49
XI.	Tableau des prêts et des engagements hors bilan	p. 50
XII.	Tableau des immobilisations (patrimoine administratif)	p. 51
XIII.	Tableau des immobilisations (patrimoine financier)	p. 54
XIV.	Tableau de suivi du plafond d'endettement.....	p. 55

Annexe A : Composition du Conseil intercommunal au 31 décembre 2025

Nom	Prénom	Fonction	Commune
Altmann	Julien	Membre	Bretigny
Amy	Thierry	Membre	Cugy
Barraud	Silvana	Membre	Morrens
Blatti	Sébastien	Suppléant	Bretigny
Busch	Daniel	Membre	Morrens
Cachelin	Nathalie	Membre	Froideville
Chassot	Jérémy	Membre	Froideville
Cherpit	Sébastien	Membre	Morrens
Cornioley	Tabata	Membre	Froideville
Crottaz	Olivier	Membre	Cugy
Fernandez	Alberto	Suppléant	Cugy
Flückiger	Philippe	Suppléant	Cugy
Gex	Frédéric	Suppléant	Morrens
Glinne	Pascal	Membre	Cugy
Hulaas	Sandra	Présidente	Morrens
Jaggi	Audrey	Membre	Bretigny
Laperrière	Lucien	Suppléant	Morrens
Maniakine	Mireille	Membre	Bretigny
Messerli	Chantal	Suppléante	Cugy
Meylan	Jean-Louis	Membre	Froideville
Mooser	Markus	Vice-Président	Bretigny
Paccaud	Christophe	Membre	Bretigny
Rouverol	Jean	Membre	Cugy
Russi	Murielle	Secrétaire, hors conseil	
Staehli	Frédéric	Membre	Morrens
Thuillard	Jean-François	Membre	Froideville
Thuillard	Loïc	Suppléant	Froideville
Tribolet	Laurent	Membre	Cugy
Verrier	François	Suppléant	Cugy
Witzig	Pierre-Alain	Suppléant	Froideville
Zeller	Laura	Suppléante	Morrens

Annexe B : Composition du Conseil d'établissement au 31 décembre 2025

Nom et Prénom	Parts égales de représentantes et de représentants
Ammann Roger	Président et Représentant des autorités de Bretigny
Anex Estelle	Représentant de la société civile et des organisations concernées par l'école
Bigler Nicola	Représentante des parents d'élèves
Bouhedja Azdine	Représentant des autorités de Froideville
Combe Antoine	Représentant de la société civile et des organisations concernées par l'école
Comité APE Haut-Talent	Représentant de la société civile et des organisations concernées par l'école
Croci Jean-François	Représentant du personnel scolaire
Dorthe Virginie	Représentante du personnel scolaire
Giddey Jennifer	Représentante des parents d'élèves
Ioset Amélie	Représentante des parents d'élèves
Larpin Valérie	Représentante du personnel scolaire
Lehnherr Emmanuel	Représentant des autorités de Morrens
Mason Vanessa	Représentante des parents d'élèves
Roth Frédérique	Représentante des autorités de Cugy
Roy Kimberley	Représentant du personnel scolaire
Shannon Schaer	Représentant de la société civile et des organisations concernées par l'école
Treuthardt Laurence	Secrétaire, hors conseil

Annexe C Effectif des élèves de l'EPS par niveau et lieu de résidence au 1^{er} octobre 2025

Primaires	Bretigny	Cugy	Froideville	Morrens	Autres	Total
1 P	6	23	33	8	1	71
2 P	19	30	33	19	2	103
3 P	9	25	23	21	0	78
4 P	10	33	23	10	2	78
5 P	8	29	30	27	4	98
6 P	14	30	51	22	2	119
7 P	11	33	34	10	0	88
8 P	9	32	36	16	1	94
Total P	86	235	263	133	12	729

Secondaires	Bretigny	Cugy	Froideville	Morrens	Autres	Total
9 S	11	28	30	6	3	78
10 S	9	42	42	10	2	105
11 S	13	30	37	11	3	94
Total S	33	100	109	27	8	277

	Bretigny	Cugy	Froideville	Morrens	Autres	Total
Total	119	335	372	160	20	1 006

Annexe D : Bibliothèque – reportage photos

Animation février : Spectacle de « Contes pour les enfants qui ne se laissent pas faire », avec la conteuse Céline Cerny.



Animation samedi matin autour du thème « Les mots relient les mondes » : lectures, bricolages, jeux et quiz.

Activités pédagogiques avec les classes :
exposition collaborative de poèmes de classes
Mise en valeur du travail d'exposé des classes
(panneaux d'infos sur lesquels les autres classes
ont fait des quizz).



Mai : animation balade contée en forêt, avec la conteuse Nathalie Baudin

Octobre : rencontre avec l'auteur romand
Nicolas Feuz, présentation de ses polars pour
adultes et jeunesse.



Décembre : Concert Alexandre Cellier et apéritif
convivial. Bricolages de cartes de Noël pour les
enfants.

Annexe E : Centre d'animation parascolaire – reportage photos

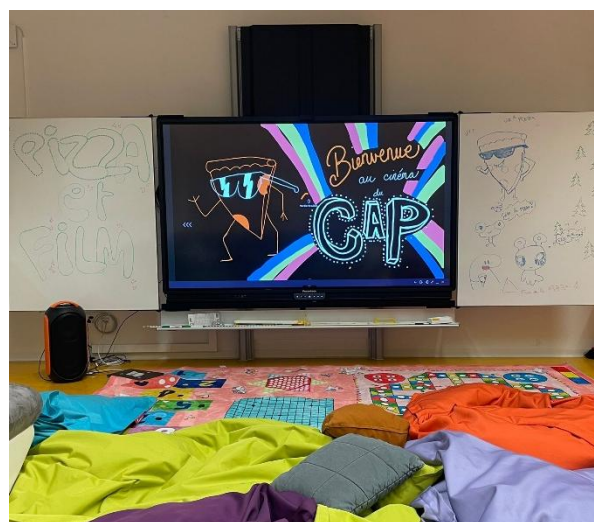
Ateliers cuisine pour les goûters



Nouvel espace, jeux calmes



Ouverture les vendredis
pour les 10-18 ans une fois
par mois
Un repas et une activité



Marché de Noël ouvert au public, objets réalisés par les jeunes



I. Résultat échelonné du compte de fonctionnement - ASICE - 2025

Résultat échelonné	31.12.2025	Budget 2025
30 Charges de personnel	-1 085 198.69	-1 235 110.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-3 778 545.96	-3 193 570.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	-741 885.33	-937 120.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00
36 Charges de transfert	-115 743.35	-102 200.00
37 Subventions redistribuées	0.00	0.00
Total charges d'exploitation	-5 721 373.33	-5 468 000.00
40 Revenus fiscaux	0.00	0.00
41 Patentes et concessions	13 626.55	20 000.00
42 Taxes et redevances	7 712.90	4 500.00
43 Revenus divers	0.00	0.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	751 914.45	0.00
46 Revenus de transferts	5 250 357.50	5 740 900.00
47 Subventions à redistribuer	0.00	0.00
Total revenus d'exploitation	6 023 611.40	5 765 400.00
Résultat d'exploitation	302 238.07	297 400.00
34 Charges financières	-370 644.07	-368 900.00
44 Revenus financiers	68 406.00	71 500.00
Résultat financier	-302 238.07	-297 400.00
Résultat opérationnel	0.00	0.00
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00
Résultat extraordinaire	0.00	0.00
Résultat total du compte de résultat	0.00	0.00

Compte de fonctionnement selon les fonctions MCH2 - 01.01.25 - 31.12.25 - ASICE

	COMPTES 2024 [CHF]	COMPTES 2025 [CHF]	BUDGET 2025 [CHF]	Ecart C2025- B2025 [CHF]	Ecart C2025- B2025 [%]
Charges	5 753 983.15	6 092 017.40	5 836 900.00	-255 117.40	104.37%
Revenus (sans part communale)	-438 680.80	-1 176 414.01	-463 110.00	713 304.01	254.02%
Excédent de charges avant répartition communale	5 315 302.35	4 915 603.39	5 373 790.00	458 186.61	91.47%

		COMPTES 2024 [CHF]	COMPTES 2025 [CHF]	BUDGET 2025 [CHF]	Solde 2025	% dépensé en 2025	Δ C2025- C2024 [CHF]	Commentaires
21	FORMATION							
2120	DEGRE PRIMAIRE	43 478.60	-1 351.20	18 800.00	20 151.20	-7.19%	-44 829.80	
21201	Devoirs surveillés	7 875.70	11 223.45	9 800.00	-1 423.45	114.53%	3 347.75	Nouvelle offre Devoirs surveillés dès le 18.08 : 2 sites d'accueil (Cugy et Froideville) et ouverture les lundis, mardis et jeudis
212011	Personnel - Devoirs surveillés	13 058.70	17 883.45	13 400.00	-4 483.45	133.46%	4 824.75	
3010.00	Salaires DS	11 692.00	16 768.40	12 000.00	-4 768.40	139.74%	5 076.40	Augmentation du personnel encadrant en lien avec nouvelle offre
3050.00	Cotisations patronales AVS-AI-APG-AC-frais administratifs DS	755.00	792.30	770.00	-22.30	102.90%	37.30	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	158.00	9.10	170.00	160.90	5.35%	-148.90	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	305.70	313.65	340.00	26.35	92.25%	7.95	
3055.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	148.00	0.00	120.00	120.00	0.00%	-148.00	
3099.00	Autres charges de personnel DS	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	
212012	Autres - Devoirs surveillés	-5 183.00	-6 660.00	-3 600.00	3 060.00	185.00%	-1 477.00	
3105.00	Goûters des élèves	68.00	0.00	100.00	100.00	0.00%	-68.00	
3181.00	Pertes sur créances effectives DS	0.00	0.00	300.00	300.00	0.00%	0.00	
4260.00	Participations des parents DS	-5 251.00	-6 660.00	-4 000.00	2 660.00	166.50%	-1 409.00	Augmentation de la fréquentation en lien avec nouvelle offre
21202	Ecolage	25 792.05	-22 558.30	-3 500.00	19 058.30	644.52%	-48 350.35	Prévision inexacte de la répartition des effectifs externes (primaire, secondaire, Sport-Arts-Études, raccordement I et II)
3612.00	Ecolage	69 142.00	7 425.10	42 000.00	34 574.90	17.68%	-61 716.90	
4612.00	Dédommagements ecolage	-43 349.95	-29 983.40	-45 500.00	-15 516.60	65.90%	13 366.55	
21203	Mobilier	9 810.85	6 673.65	8 500.00	1 826.35	78.51%	-3 137.20	
3110.00	Meubles et appareils de bureau	9 105.00	6 673.65	7 000.00	326.35	95.34%	-2 431.35	
3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	705.85	0.00	1 500.00	1 500.00	0.00%	-705.85	
21204	Locations	0.00	3 310.00	4 000.00	690.00	82.75%	3 310.00	
3160.00	Locations tennis et patinoire Froideville	0.00	3 310.00	4 000.00	690.00	82.75%	3 310.00	Selon Conventions, forfaits pour utilisation des infrastructures sportives (degré primaire)
2130	DEGRE SECONDAIRE 1	-27 419.85	48 192.80	6 100.00	-42 092.80	790.05%	75 612.65	

		COMPTES 2024 [CHF]	COMPTES 2025 [CHF]	BUDGET 2025 [CHF]	Solde 2025	% dépensé en 2025	Δ C2025- C2024 [CHF]	Commentaires
21301	Ecolage	-37 846.85	41 491.60	-1 500.00	-42 991.60	-2766.11%	79 338.45	Prévision inexacte de la répartition des effectifs externes (primaire, secondaire, Sport-Arts-Études, raccordement I et II)
3612.00	Ecolage	0.00	64 458.30	18 000.00	-46 458.30	358.10%	64 458.30	
4612.00	Dédommagements ecolage	-37 846.85	-22 966.70	-19 500.00	3 466.70	117.78%	14 880.15	
21302	Mobilier	3 091.00	3 001.20	3 600.00	598.80	83.37%	-89.80	
3110.00	Meubles et appareils de bureau	2 955.00	2 482.35	3 000.00	517.65	82.75%	-472.65	
3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	136.00	518.85	600.00	81.15	86.48%	382.85	
21303	Promotions	2 026.00	1 700.00	2 000.00	300.00	85.00%	-326.00	
3109.00	Promotions;prix d'excellence, fleurs, collations	2 026.00	1 700.00	2 000.00	300.00	85.00%	-326.00	
21304	Locations	5 310.00	2 000.00	2 000.00	0.00	100.00%	-3 310.00	
3161.00	Locations tennis et patinoire Froideville	5 310.00	2 000.00	2 000.00	0.00	100.00%	-3 310.00	Selon conventions, forfaits pour utilisation des infrastructures sportives (degré secondaire)
2170	BATIMENTS SCOLAIRES	3 779 684.60	3 416 810.77	3 701 180.00	284 369.23	92.32%	-362 873.83	
21701	Personnel - Service technique	268 828.95	264 849.35	277 190.00	12 340.65	95.55%	-3 979.60	
3010.00	Salaires Service technique	210 600.00	209 077.35	212 670.00	3 592.65	98.31%	-1 522.65	
3010.99	Remboursement Indemnités Journalières Maladie - IJM - Service technique	0.00	-897.30	0.00	897.30		-897.30	
3050.00	Cotisations patronales AVS-AI-APG-AC-frais administratifs - Service technique	13 471.00	13 501.25	13 620.00	118.75	99.13%	30.25	
3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions - Service technique	29 723.00	29 165.80	36 300.00	7 134.20	80.35%	-557.20	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents - Service technique	2 882.00	2 874.85	2 920.00	45.15	98.45%	-7.15	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales - Service technique	5 796.00	5 343.35	5 940.00	596.65	89.96%	-452.65	
3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM - Service technique	2 006.00	2 393.30	2 140.00	-253.30	111.84%	387.30	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel - Service technique	3 721.00	3 075.60	3 000.00	-75.60	102.52%	-645.40	Y compris cours inter-entreprises apprentis
3099.00	Autres charges de personnel - Service technique	629.95	315.15	600.00	284.85	52.53%	-314.80	Remboursement des déplacements professionnels au tarif 70 cts/km, conformément au Règlement du personnel
21702	Bâtiment La Combe	148 511.65	846 261.29	165 800.00	-680 461.29	510.41%	697 749.64	
3100.00	Matériel de bureau - Service technique	1 051.00	1 023.45	1 000.00	-23.45	102.35%	-27.55	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures - Service technique	119 941.00	122 348.63	125 000.00	2 651.37	97.88%	2 407.63	Réfection foyer de la chaudière à bois et divers entretiens et réparations (stores, changement cylindres, etc.)
3112.00	Vêtements - Service technique	1 926.00	1 614.75	1 500.00	-114.75	107.65%	-311.25	
3120.00	Eau et épuration	4 643.00	9 303.25	6 000.00	-3 303.25	155.05%	4 660.25	Nouvelle tarification suite à concession du réseau d'eau communal à la Ville de Lausanne
3120.10	Gaz	13 069.00	20 691.45	15 000.00	-5 691.45	137.94%	7 622.45	Arrêts de la chaudière à bois pour entretien
3120.20	Electricité	22 576.00	4 346.85	28 000.00	23 653.15	15.52%	-18 229.15	Première exploitation des panneaux solaires sur un exercice complet
3120.30	Plaquettes de bois	28 750.00	31 000.00	30 000.00	-1 000.00	103.33%	2 250.00	

		COMPTES 2024 [CHF]	COMPTES 2025 [CHF]	BUDGET 2025 [CHF]	Solde 2025	% dépensé en 2025	Δ C2025- C2024 [CHF]	Commentaires
3130.00	Télécommunication - Service technique	232.65	680.45	1 800.00	1 119.55	37.80%	447.80	
3134.00	Primes d'assurances	21 131.00	20 937.70	22 000.00	1 062.30	95.17%	-193.30	
3144.00	Entretien des espaces verts	9 026.00	7 598.75	11 000.00	3 401.25	69.08%	-1 427.25	Selon Convention avec Commune de Cugy
3151.00	Entretien du chauffage	12 277.00	11 578.64	16 000.00	4 421.36	72.37%	-698.36	
3181.00	Pertes sur créances effectives - bâtiments	0.00	698 222.82	0.00	-698 222.82		698 222.82	Suppression du complément de l'amortissement du crédit La Combe
4120.00	Panneaux photovoltaïques	-16 755.00	-13 626.55	-20 000.00	-6 373.45	68.13%	3 128.45	Première exploitation des panneaux solaires sur un exercice complet
4260.00	Remboursement dommage location	-2 444.00	-1 052.90	0.00	1 052.90		1 391.10	
4472.00	Locations (salle de gym-musique-cuisine)	-15 750.00	-18 915.00	-15 500.00	3 415.00	122.03%	-3 165.00	Augmentation des locations ponctuelles
4479.00	Facturation chauffages (collège Chavanne - UAPE)	-51 162.00	-49 491.00	-56 000.00	-6 509.00	88.38%	1 671.00	Calcul basé sur la consommation effective relevée en kW
21703	Charge intérêts La Combe	400 187.00	369 062.25	366 900.00	-2 162.25	100.59%	-31 124.75	
3401.00	Intérêts emprunt collège La Combe	396 604.00	366 206.09	363 900.00	-2 306.09	100.63%	-30 397.91	
3401.10	Intérêts emprunt mobilier & surveillance - Préavis 12/2013	185.00	36.75	50.00	13.25	73.50%	-148.25	
3401.20	Intérêts emprunt mobilier bibliothèque - Préavis 6/2017	200.00	135.59	150.00	14.41	90.39%	-64.41	
3401.30	Intérêts emprunt aménagements complémentaires - Préavis 10/2018	302.00	227.95	250.00	22.05	91.18%	-74.05	
3401.40	Intérêts emprunt mobilier - Préavis 19/2021	391.00	335.21	350.00	14.79	95.77%	-55.79	
3401.50	Intérêts emprunt ANF - Préavis 6/2022	2 505.00	2 120.66	2 200.00	79.34	96.39%	-384.34	
21704	Amortissements La Combe	921 657.00	741 885.33	937 120.00	195 234.67	79.17%	-179 771.67	
3300.00	Amort. emprunt collège La Combe	683 333.00	683 333.33	683 340.00	6.67	100.00%	0.33	
3300.10	Amort. emprunt mobilier & surveillance - Préavis 12/2013	34 000.00	9 218.00	17 000.00	7 782.00	54.22%	-24 782.00	
3300.20	Amort. emprunt mobilier bibliothèque - Préavis 6/2017	7 000.00	7 000.00	7 000.00	0.00	100.00%	0.00	
3300.30	Amort. emprunt aménagements complémentaires - Préavis 10/2018	8 000.00	8 000.00	8 000.00	0.00	100.00%	0.00	
3300.40	Amort. emprunt mobilier - Préavis 19/2021	9 000.00	9 000.00	9 000.00	0.00	100.00%	0.00	
3300.50	Amort. emprunt ANF - Préavis 06/2022	15 000.00	15 000.00	15 000.00	0.00	100.00%	0.00	
3300.60	Amort. complémentaire Combe	165 324.00	0.00	197 780.00	197 780.00	0.00%	-165 324.00	Suppression du complément de l'amortissement du crédit La Combe
3300.70	Amort. Panneaux photovoltaïques La Combe -Préavis 11-2023 et 15-2024	0.00	10 334.00	0.00	-10 334.00		10 334.00	Amortissement non porté au budget 2025
21705	Fonds	48 000.00	-751 914.45	0.00	751 914.45		-799 914.45	
3511.00	Attributions aux fonds entretien courant La Combe	48 000.00	0.00	0.00	0.00		-48 000.00	Arrêt de l'alimentation du fonds, conformément aux règles MCH2
3511.10	Attributions aux fonds renouvellement mobilier collèges ASICE	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	Arrêt de l'alimentation du fonds, conformément aux règles MCH2
4511.00	Prélèvement sur fonds entretien courant La Combe	0.00	-720 000.00	0.00	720 000.00		-720 000.00	Dissolution de fonds - Immeuble

		COMPTES 2024 [CHF]	COMPTES 2025 [CHF]	BUDGET 2025 [CHF]	Solde 2025	% dépensé en 2025	Δ C2025- C2024 [CHF]	Commentaires
4511.10	Prélèvement sur fonds renouvellement mobilier collèges ASICE	0.00	-31 914.45	0.00	31 914.45		-31 914.45	Dissolution de fonds - Mobilier
21706	Location & entretiens collèges communes	1 992 500.00	1 946 667.00	1 954 170.00	7 503.00	99.62%	-45 833.00	
3160.00	Location Commune Bretigny	246 000.00	246 000.00	246 000.00	0.00	100.00%	0.00	
3160.10	Location Commune Cugy	723 500.00	704 333.30	723 500.00	19 166.70	97.35%	-19 166.70	1 salle de classe affectée au CAP, y compris devoirs surveillés
3160.20	Location Commune Froideville	828 000.00	828 000.00	828 000.00	0.00	100.00%	0.00	
3160.30	Location Commune Morrens	195 000.00	168 333.70	156 670.00	-11 663.70	107.44%	-26 666.30	Modification tarif location Collège de la Marionnaz suite aux travaux de rénovation énergétique
2180	ACCUEIL DE JOUR	317 784.55	337 376.19	395 070.00	57 693.81	85.40%	19 591.64	
21801	Centre d'animation	284 254.55	303 220.49	355 150.00	51 929.51	85.38%	18 965.94	
218011	Personnel - Centre d'animation	174 449.55	174 193.80	244 400.00	70 206.20	71.27%	-255.75	
3010.00	Salaires Centre animation	158 544.00	177 099.80	189 400.00	12 300.20	93.51%	18 555.80	
3010.99	Remboursement Indemnités Journalières Maladie - IJM - Centre animation	-26 399.45	-33 538.45	0.00	33 538.45		-7 139.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS-AI-APG-AC-frais administratifs - Centre animation	9 908.00	11 036.85	12 200.00	1 163.15	90.47%	1 128.85	
3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions - Centre animation	17 768.00	9 568.70	31 500.00	21 931.30	30.38%	-8 199.30	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents - Centre animation	1 612.00	2 117.20	2 600.00	482.80	81.43%	505.20	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales - Centre animation	4 018.00	4 368.20	5 300.00	931.80	82.42%	350.20	
3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM - Centre animation	1 445.00	2 391.50	1 900.00	-491.50	125.87%	946.50	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel - Centre animation	7 554.00	750.00	1 500.00	750.00	50.00%	-6 804.00	
3099.00	Autres charges de personnel	0.00	400.00	0.00	-400.00		400.00	
218012	Autres	109 805.00	129 026.69	110 750.00	-18 276.69	116.50%	19 221.69	
3100.00	Matériel de bureau - bricolages - Centre animation	4 712.00	2 990.38	3 000.00	9.62	99.68%	-1 721.62	
3105.00	Alimentation - Centre animation	0.00	1 834.18	2 000.00	165.82	91.71%	1 834.18	
3110.00	Meubles et appareils de bureau - Centre animation	0.00	944.33	1 000.00	55.67	94.43%	944.33	
3130.00	Télécommunication - Centre animation	746.00	721.10	750.00	28.90	96.15%	-24.90	
3160.00	Location Centre animation	104 186.00	122 666.70	103 500.00	-19 166.70	118.52%	18 480.70	Espaces dédiés au CAP (1 salle à au Collège du Platane et 3 au Collège du Motty, y compris devoirs surveillés)
3170.00	Remboursements de frais de transports élèves - Centre animation	161.00	0.00	1 000.00	1 000.00	0.00%	-161.00	
4637.00	Participation parents aux animations - Centre animation	0.00	-130.00	-500.00	-370.00	26.00%	-130.00	Nouvelle prestation : en 2025, deux animations payantes (5 CHF par élève)
21802	Cantine	33 530.00	34 155.70	39 920.00	5 764.30	85.56%	625.70	
218021	Personnel - Cantine	44 900.00	44 050.30	48 970.00	4 919.70	89.95%	-849.70	
3010.00	Salaires cantines	38 916.00	38 052.35	41 200.00	3 147.65	92.36%	-863.65	

		COMPTES 2024 [CHF]	COMPTES 2025 [CHF]	BUDGET 2025 [CHF]	Solde 2025	% dépensé en 2025	Δ C2025- C2024 [CHF]	Commentaires
3050.00	Cotisations patronales AVS-AI-APG-AC-frais administratifs - cantines	2 632.00	3 081.85	2 640.00	-441.85	116.74%	449.85	
3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions - cantines	1 200.00	1 322.85	2 490.00	1 167.15	53.13%	122.85	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents - cantines	445.00	141.30	570.00	428.70	24.79%	-303.70	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales - cantines	1 067.00	1 219.65	1 150.00	-69.65	106.06%	152.65	
3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM - cantines	470.00	232.30	420.00	187.70	55.31%	-237.70	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel - cantines	170.00	0.00	500.00	500.00	0.00%	-170.00	
218022	Autres	-11 370.00	-9 894.60	-9 050.00	844.60	109.33%	1 475.40	
3105.00	Repas - cantines	79 771.00	71 423.15	80 000.00	8 576.85	89.28%	-8 347.85	Baisse du nombre de repas servis, notamment en raison des différentes grèves du corps enseignant
3105.10	Participation ASICE aux repas - cantines	4 940.00	4 300.00	7 000.00	2 700.00	61.43%	-640.00	Subvention ASICE de CHF 5.- par repas si temps de retour à la maison insuffisant (conformément à la LEO)
3110.00	Meubles et appareils de bureau - cantines	360.00	991.50	1 000.00	8.50	99.15%	631.50	
3130.00	Télécommunication - cantines	484.00	487.60	450.00	-37.60	108.36%	3.60	
3133.00	Licence informatique gestion commande repas - cantines	0.00	5 444.15	7 000.00	1 555.85	77.77%	5 444.15	
3181.00	Pertes sur créances effectives - cantines	0.00	0.00	500.00	500.00	0.00%	0.00	
4637.00	Participation parents aux repas - cantines	-96 925.00	-92 541.00	-105 000.00	-12 459.00	88.13%	4 384.00	Baisse du nombre de repas servis, notamment en raison des différentes grèves du corps enseignant
2190	BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE	56 193.85	55 531.87	63 250.00	7 718.13	87.80%	-661.98	
21901	Personnel - Bibliothèque	179 081.45	187 417.94	197 250.00	9 832.06	95.02%	8 336.49	
3010.00	Salaires bibliothèque	140 013.45	145 896.50	150 940.00	5 043.50	96.66%	5 883.05	
3010.99	Remboursement Indemnités Journalières Maladie - IJM - bibliothèque	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires - bibliothèque	0.00	0.00	200.00	200.00	0.00%	0.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS-AI-APG-AC-frais administratifs - bibliothèque	9 948.00	9 888.80	9 660.00	-228.80	102.37%	-59.20	
3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions - bibliothèque	19 963.00	20 652.70	27 140.00	6 487.30	76.10%	689.70	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents - bibliothèque	2 031.00	2 050.90	2 080.00	29.10	98.60%	19.90	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales - bibliothèque	4 034.00	3 913.60	4 210.00	296.40	92.96%	-120.40	
3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM - bibliothèque	1 640.00	1 945.45	1 520.00	-425.45	127.99%	305.45	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel - bibliothèque	1 452.00	1 465.00	1 500.00	35.00	97.67%	13.00	
3099.00	Autres charges de personnel - bibliothèque	0.00	1 604.99	0.00	-1 604.99		1 604.99	Remboursement des déplacements professionnels au tarif 70 cts/km, conformément au Règlement du personnel
21902	Autres	-122 887.60	-131 886.07	-134 000.00	-2 113.93	98.42%	-8 998.47	
3100.00	Matériel de bureau - bibliothèque	2 076.00	2 595.08	2 700.00	104.92	96.11%	519.08	
3130.00	Télécommunication - bibliothèque	435.40	668.00	800.00	132.00	83.50%	232.60	

		COMPTES 2024 [CHF]	COMPTES 2025 [CHF]	BUDGET 2025 [CHF]	Solde 2025	% dépensé en 2025	Δ C2025- C2024 [CHF]	Commentaires
4611.00	Participation Etat de Vaud - bibliothèque	-106 404.00	-115 377.95	-118 000.00	-2 622.05	97.78%	-8 973.95	
4632.10	Subvention Froideville - bibliothèque	-14 497.00	-15 138.65	-14 500.00	638.65	104.40%	-641.65	Selon Convention en lien avec la bibliothèque publique de Froideville
4632.20	Subvention Morrens - bibliothèque	-4 498.00	-4 632.55	-5 000.00	-367.45	92.65%	-134.55	Selon Convention en lien avec la bibliothèque publique de Morrens
2191	TRANSPORTS D'ELEVES	491 000.05	373 521.72	438 640.00	65 118.28	85.15%	-117 478.33	
21911	Personnel - Surveillance & pédibus	32 580.05	20 794.20	59 640.00	38 845.80	34.87%	-11 785.85	
3010.00	Salaires surveillance et pédibus	31 678.05	20 289.60	53 000.00	32 710.40	38.28%	-11 388.45	Diminution en lien avec optimisation des transports scolaires et lieux d'enclassement
3050.00	Cotisations patronales AVS-AI-APG-AC-frais administratifs - surveillance et pédibus	860.00	226.50	3 400.00	3 173.50	6.66%	-633.50	
3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions - surveillance et pédibus	42.00	0.00	0.00	0.00		-42.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents - surveillance et pédibus	0.00	48.45	720.00	671.55	6.73%	48.45	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales - surveillance et pédibus	0.00	89.65	1 480.00	1 390.35	6.06%	89.65	
3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM - surveillance et pédibus	0.00	0.00	540.00	540.00	0.00%	0.00	
3099.00	Autres charges de personnel - surveillance et pédibus	0.00	140.00	500.00	360.00	28.00%	140.00	Remboursement des frais liés aux demandes de casiers judiciaires
21912	Autres	458 420.00	352 727.52	379 000.00	26 272.48	93.07%	-105 692.48	
3130.00	Transports scolaires	434 676.00	321 146.62	350 000.00	28 853.38	91.76%	-113 529.38	Mandat à prestataire externe pour les transports scolaires
3132.00	Honoraires et frais d'expertises	23 744.00	24 111.50	23 000.00	-1 111.50	104.83%	367.50	Mandat à prestataire externe pour planification et suivi des transports scolaires
3161.00	Location local de pause chauffeur.euses	0.00	7 469.40	6 000.00	-1 469.40	124.49%	7 469.40	Location d'un local de pause à Morrens, selon Convention
2193	ACTIVITES SCOLAIRES	188 052.00	187 449.01	204 800.00	17 350.99	91.53%	-602.99	
21931	Activités scolaires	188 052.00	187 449.01	204 800.00	17 350.99	91.53%	-602.99	
3171.00	Activités scolaires - sorties&courses&camps + transports liés	221 252.00	227 798.47	251 000.00	23 201.53	90.76%	6 546.47	
3181.00	Pertes sur créances effectives - activités scolaires	0.00	0.00	300.00	300.00	0.00%	0.00	
4260.00	Remboursement de tiers- activités scolaires	0.00	0.00	-500.00	-500.00	0.00%	0.00	
4637.00	Participation parents aux repas- activités scolaires	-33 200.00	-40 349.46	-46 000.00	-5 650.54	87.72%	-7 149.46	
2199	ECOLE OBLIGATOIRE NON MENTIONNE AILLEURS	-4 877 252.25	433 318.23	424 515.48	372 942.73	102.07%	5 310 570.48	
21991	Comité de direction	33 198.15	44 772.75	31 270.00	-13 502.75	143.18%	11 574.60	Conformément au préavis 5-2022
3000.00	Salaires versés aux personnes CoDir	18 990.00	31 729.85	14 400.00	-17 329.85	220.35%	12 739.85	Reprise temporaire de certaines tâches opérationnelles par le Comité de direction
3001.00	Frais forfaitaires - CoDir	12 350.00	1 500.00	12 350.00	10 850.00	12.15%	-10 850.00	Reprise temporaire de certaines tâches opérationnelles par le Comité de direction
3050.00	Cotisations patronales AVS-AI-APG-AC-frais administratifs - CoDir	1 398.15	1 695.70	920.00	-775.70	184.32%	297.55	
3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions - CoDir	0.00	228.65	0.00	-228.65		228.65	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales - CoDir	0.00	671.10	400.00	-271.10	167.78%	671.10	

		COMPTES 2024 [CHF]	COMPTES 2025 [CHF]	BUDGET 2025 [CHF]	Solde 2025	% dépensé en 2025	Δ C2025- C2024 [CHF]	Commentaires
3170.00	Remboursement de frais effectifs - CoDir	460.00	420.80	1 000.00	579.20	42.08%	-39.20	
3612.00	Dédommagements versé aux communes - CoDir	0.00	8 526.65	2 200.00	-6 326.65	387.58%	8 526.65	
21992	Conseil intercommunal	6 400.00	3 850.00	5 500.00	1 650.00	70.00%	-2 550.00	Trois séances en 2025
3000.00	Jetons de présence CI	6 400.00	3 850.00	5 000.00	1 150.00	77.00%	-2 550.00	
3170.00	Remboursement de frais effectifs - CI	0.00	0.00	500.00	500.00	0.00%	0.00	
21993	Conseil d'établissement	3 400.00	2 950.00	6 000.00	3 050.00	49.17%	-450.00	Trois séances en 2025
3000.00	Jetons de présence CET	3 400.00	2 950.00	5 500.00	2 550.00	53.64%	-450.00	
3170.00	Remboursement de frais effectifs - CET	0.00	0.00	500.00	500.00	0.00%	0.00	
21994	Administration	363 921.60	381 745.48	381 745.48	381 745.48	100.00%	17 823.88	
219941	Personnel	313 795.60	299 485.30	323 980.00	24 494.70	92.44%	-14 310.30	
3010.00	Salaires administration	243 959.00	235 957.65	245 870.00	9 912.35	95.97%	-8 001.35	
3010.99	Remboursement Indemnités Journalières Maladie - IJM - administration	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS-AI-APG-AC-frais administratifs - administration	16 842.00	15 113.40	15 750.00	636.60	95.96%	-1 728.60	
3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions - administration	39 611.00	35 848.10	47 950.00	12 101.90	74.76%	-3 762.90	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents - administration	3 556.00	3 114.30	3 380.00	265.70	92.14%	-441.70	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales - administration	6 830.00	5 988.60	6 860.00	871.40	87.30%	-841.40	
3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM - administration	2 498.00	2 780.35	2 470.00	-310.35	112.56%	282.35	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel - administration	0.00	0.00	1 200.00	1 200.00	0.00%	0.00	
3099.00	Autres charges de personnel - administration	499.60	682.90	500.00	-182.90	136.58%	183.30	
219942	Autres charges	50 126.00	82 260.18	105 100.00	22 839.82	78.27%	32 134.18	
3091.00	Recrutement du personnel	0.00	1 168.85	1 000.00	-168.85	116.89%	1 168.85	
3100.00	Matériel de bureau - administration	7 610.00	3 807.50	4 000.00	192.50	95.19%	-3 802.50	
3105.00	Frais de réceptions et de manifestations	4 837.00	3 419.51	12 000.00	8 580.49	28.50%	-1 417.49	
3110.00	Meubles et appareils de bureau	0.00	0.00	2 000.00	2 000.00	0.00%	0.00	
3130.20	Télécommunication - administration	720.00	1 933.40	800.00	-1 133.40	241.68%	1 213.40	
3130.30	Cotisations	0.00	740.00	800.00	60.00	92.50%	740.00	
3132.00	Honoraires et frais d'expertises	11 180.00	44 583.60	50 000.00	5 416.40	89.17%	33 403.60	Mandats divers (préau, extension Combe, conseil juridique, etc.)
3132.10	Frais contentieux	0.00	218.65	500.00	281.35	43.73%	218.65	
3133.00	Licences informatiques	0.00	1 028.25	8 000.00	6 971.75	12.85%	1 028.25	

		COMPTES 2024 [CHF]	COMPTES 2025 [CHF]	BUDGET 2025 [CHF]	Solde 2025	% dépensé en 2025	Δ C2025- C2024 [CHF]	Commentaires
3134.00	Primes d'assurances	0.00	778.60	0.00	-778.60		778.60	
3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	594.00	0.00	500.00	500.00	0.00%	-594.00	
3160.00	Location Classe Chavanne	23 000.00	23 000.00	23 000.00	0.00	100.00%	0.00	
3170.00	Remboursement de frais effectifs	0.00	0.00	500.00	500.00	0.00%	0.00	
3420.10	Frais bancaires & poste	2 185.00	1 581.82	2 000.00	418.18	79.09%	-603.18	
21995	Sport facultatif	1 134.00	440.10	0.00	-440.10		-693.90	
219951	Personnel	11 732.00	14 074.50	13 110.00	-964.50	107.36%	2 342.50	
3010.00	Salaires sport facultatif	11 043.00	12 884.00	12 000.00	-884.00	107.37%	1 841.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS-AI-APG-AC-frais administratifs - sport facultatif	689.00	852.95	770.00	-82.95	110.77%	163.95	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales - sport facultatif	0.00	337.55	340.00	2.45	99.28%	337.55	
219952	Autres	-10 598.00	-13 634.40	-13 110.00	524.40	104.00%	-3 036.40	
4611.00	Dédommagements du canton pour salaire sport facultatifs	-10 598.00	-13 634.40	-13 110.00	524.40	104.00%	-3 036.40	
21996	PPLS	30 000.00	35 333.30	40 000.00	4 666.70	88.33%	5 333.30	
3612.10	Participation locaux PPLS au Mont-sur-Lausanne	30 000.00	35 333.30	40 000.00	4 666.70	88.33%	5 333.30	Selon Convention du 15 octobre 2024 avec la Commune du Mont-sur-Lausanne
21999	Participations Communes	-5 315 306.00	-4 915 603.39	-5 373 790.00	-458 186.61	91.47%	399 702.61	Selon la répartition du nombre d'élèves au 01.10.2025
4612.00	Participation Bretigny	-655 233.00	-593 262.48	-671 053.00	-77 790.52	88.41%	61 970.52	
4612.10	Participation Cugy	-1 832 880.00	-1 670 108.65	-1 819 895.00	-149 786.35	91.77%	162 771.35	
4612.20	Participation Froideville	-1 977 500.00	-1 854 568.42	-2 018 526.00	-163 957.58	91.88%	122 931.58	
4612.30	Participation Morrens	-849 693.00	-797 663.84	-864 316.00	-66 652.16	92.29%	52 029.16	
43	PREVENTION							
4320	LUTTE CONTRES LES MALADIES, AUTRES	2 514.00	1 448.00	3 200.00	1 752.00	45.25%	-1 066.00	
3130.00	Prestations prophylaxie	2 256.00	1 280.00	3 000.00	1 720.00	42.67%	-976.00	Report de prestations en lien avec la grève des enseignants en fin d'année
3170.00	Prestation morsures chiens	258.00	168.00	200.00	32.00	84.00%	-90.00	
4330	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	25 960.80	27 532.60	30 900.00	3 367.40	89.10%	1 571.80	
43301	Service médical	9 408.00	9 373.95	10 650.00	1 276.05	88.02%	-34.05	
433011	Personnel - Service médical	6 371.00	7 175.05	7 650.00	474.95	93.79%	804.05	
3010.00	Salaires service médical	5 576.00	6 568.15	7 000.00	431.85	93.83%	992.15	
3050.00	Cotisations patronales AVS-AI-APG-AC-frais administratifs - service médical	795.00	434.80	450.00	15.20	96.62%	-360.20	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales - service médical	0.00	172.10	200.00	27.90	86.05%	172.10	

		COMPTES 2024 [CHF]	COMPTES 2025 [CHF]	BUDGET 2025 [CHF]	Solde 2025	% dépensé en 2025	Δ C2025- C2024 [CHF]	Commentaires
433012	Matériel	3 037.00	2 198.90	3 000.00	801.10	73.30%	-838.10	
3106.00	Matériel médical	3 037.00	2 198.90	3 000.00	801.10	73.30%	-838.10	Forfait par rapport au nombre total d'élèves
43302	Dentiste	16 552.80	18 158.65	20 250.00	2 091.35	89.67%	1 605.85	
433021	Personnel - Dentiste	9 550.80	11 480.65	10 450.00	-1 030.65	109.86%	1 929.85	
3010.00	Salaires dentiste	8 734.00	10 509.60	9 100.00	-1 409.60	115.49%	1 775.60	
3050.00	Cotisations patronales AVS-AI-APG-AC-frais administratifs - dentiste	816.80	695.70	590.00	-105.70	117.92%	-121.10	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales - dentiste	0.00	275.35	260.00	-15.35	105.90%	275.35	
3100.00	Impression résultats dépistages - dentiste	0.00	0.00	500.00	500.00	0.00%	0.00	
433022	Mandats	7 002.00	6 678.00	9 800.00	3 122.00	68.14%	-324.00	
3130.00	Prestations dentiste	7 002.00	6 678.00	9 800.00	3 122.00	68.14%	-324.00	

Bilan au 31.12.2025 - ASICE

ACTIF		31.12.2024	31.12.2025
Liquidités		492 786.20	236 142.22
1000.00	Caisse	11.50	1 417.65
1002.02	Banque Crédit Suisse	273 780.97	0.00
1002.03	Banque BCV - Emprunt	25 978.56	7 584.24
1002.04	Banque BCV - Compte courant	193 015.17	506 078.96
1002.05	Banque UBS	0.00	-278 938.63
Débiteurs communes (location & entretien)		25 805.26	0.00
1010.01	Bretigny - Locations	29 232.92	0.00
1010.02	Cugy - Locations	-57 620.29	0.00
1010.03	Froideville - Locations	-8 500.94	0.00
1010.04	Morrens - Locations	62 693.57	0.00
Participations à recevoir		698 222.82	0.00
1014.00	Complément amortissement crédit La Combe	698 222.82	0.00
Autres débiteurs		3.25	2 874.11
1015.00	Compte d'attente interne	3.25	2 874.11
Actifs de régularisation (transitoires)		176 132.01	137 473.65
1049.00	Autres actifs de régularisation (transitoires)	176 132.01	137 473.65
Immobilisations corporelles PA		9 901 012.72	9 236 993.34
1404.01	Collège de La Combe	9 275 052.03	8 591 718.70
1404.02	Préavis 11-2023 et 15-2024 - Panneaux photovoltaïques	297 758.95	220 951.10
1406.01	Préavis 12/13 - Mobilier & vidéosurveillance	9 218.00	0.00
1406.02	Préavis 6-2017 - Mobilier bibliothèque	17 489.60	10 489.60
1406.03	Préavis 10-2018 - Aménagements complémentaires	22 343.85	14 343.85
1406.04	Préavis 19-2021 - Mobilier nouvelles classes	52 546.19	43 546.19
1406.05	Préavis 19-2021 - Affichage numérique frontal (ANF) - La Combe	94 653.50	79 653.50
1406.06	Préavis 19-2024 - Luminaires collège La Combe	0.00	144 339.80
1407.00	Préavis 09-2023 - Crédit étude - Extension collège La Combe	131 950.60	131 950.60
Total Actif		11 293 962.26	9 613 483.32

PASSIF		31.12.2024	31.12.2025
Créanciers		61 989.56	174 063.60
2000.00	Engagements courants	60 489.56	0.00
2000.11	Engagements courants - Bretigny	0.00	32 737.52
2000.12	Engagements courants - Cugy	0.00	17 224.64
2000.13	Engagements courants - Froideville	0.00	93 431.58
2000.14	Engagements courants - Morrens	0.00	30 669.86
2006.00	Dépôts et cautions	1 500.00	0.00
Passifs de régularisation (transitoires)		288 891.14	185 359.58
2049.00	Autres passifs de régularisation (transitoires)	288 891.14	185 359.58
Engagements financiers		10 191 167.11	9 254 060.14
2064.01	Emprunt - Collège de La Combe	9 980 167.11	9 099 060.14
2064.02	Emprunt - Mobilier & Vidéosurveillance - Préavis 12/13-2015	17 000.00	0.00
2064.03	Emprunt - Mobilier bibliothèque - Préavis 6-2017	17 500.00	10 500.00
2064.04	Emprunt - Aménagement complément La Combe - Préavis 10-2018	28 000.00	20 000.00
2064.05	Emprunt - Mobilier nouvelles classes - Préavis 19-2021	58 500.00	49 500.00
2064.06	Emprunt - Mobilier ANF La Combe - Préavis 6-2022	90 000.00	75 000.00
Fonds		751 914.45	0.00
2910.01	Fonds de rénovation immeuble	720 000.00	0.00
2910.02	Fonds de réserve mobilier	31 914.45	0.00
Total Passif		11 293 962.26	9 613 483.32

Tarifs locaux communaux - 2025 - ASICE

Tarifs locaux communaux								
Collèges	Nombre de classes / salles	Date de construction	Date de rénovation lourde	Amort.	Tarif location	Location des salles	Entretien des salles	Total
Bretigny						180 000.00	66 000.00	246 000.00
Le Battoir	4 classes	2017		30	35 000	140 000.00	44 000.00	184 000.00
	1 salle éducat	2017		30	35 000	35 000.00	11 000.00	46 000.00
Le Clocher	1 salle spéciale sup. 45 m2			30	5 000	5 000.00	11 000.00	16 000.00
Cugy						473 666.65	253 666.65	727 333.30
La Chavanne	7 classes dont une classe pour ASICE louée dès août 2023		2011	30	12 000	84 000.00	77 000.00	161 000.00
	3 salles spéciales sup. 45 m2				12 000	36 000.00	33 000.00	69 000.00
	1 salle éducation physique		2011	30	12 000	12 000.00	11 000.00	23 000.00
Le Motty	1 classe	2011		30	35 000	35 000.00	11 000.00	46 000.00
Le Motty-Juill	1 classe	2011		30	35 000	20 416.65	6 416.65	26 833.30
La Cavenettaz	3 classes		2013	20	12 000	36 000.00	33 000.00	69 000.00
L'Epi d'or	6 classes	2015		30	35 000	210 000.00	66 000.00	276 000.00
	1 salle éducat	2015		30	35 000	35 000.00	11 000.00	46 000.00
Maison Villag	Bibliothèque					5 250.00	5 250.00	10 500.00
Froideville						564 000.00	264 000.00	828 000.00
Le Chêne	5 classes	2013		30	35 000	175 000.00	55 000.00	230 000.00
	1 salle éducat	2013		30	35 000	35 000.00	11 000.00	46 000.00
	1 bibliothèque	2013		30	35 000	35 000.00	11 000.00	46 000.00
Le Tilleul	3 classes	2014		20	35 000	105 000.00	33 000.00	138 000.00
La Fontaine	4 classes	1974	2007	20	12 000	48 000.00	44 000.00	92 000.00
	2 salles spéciales sup. 45 m2				12 000	24 000.00	22 000.00	46 000.00
Le Platane	4 classes	1987	2013	30	12 000	48 000.00	44 000.00	92 000.00
	1 salle éducat	1987		30	12 000	12 000.00	11 000.00	23 000.00
Le Cerisier	2 classes	2021		30	35 000	70 000.00	22 000.00	92 000.00
Ancienne Pos	Salle multiusages				12 000	12 000.00	11 000.00	23 000.00
Morrens						89 500.10	78 833.70	168 333.80
La Marrionna	4 classes	1979			5 000	11 666.70	25 666.70	37 333.40
La Marrionna	4 classes		été 2025		12 000	20 000.00	18 333.50	38 333.50
La Marrionna	1 salle spécial	2003	été 2025	30	12 000	12 000.00	11 000.00	23 000.00
Salle Davel	1 salle éducation physique				5 000	5 000.00	11 000.00	16 000.00
Modulaires-ju	2 classes				35 000	40 833.40	12 833.50	53 666.90
TOTAL						1 307 166.75	662 500.35	1 969 667.10

Tableau des flux de trésorerie

ASICE	2025 CHF
Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle	
Excédent de revenus / (-) excédent de charges	0.00
Amortissements du patrimoine administratif	741 885.33
Diminution/(-) augmentation solde créditeur	721 157.22
Diminution/(-) augmentation stocks	0.00
Diminution/(-) augmentation actifs de régularisation	38 658.36
Augmentation/(-) diminution engagements courants	112 074.04
(-) Diminution/augmentation passifs de régularisation	-103 531.56
(-) Diminution/augmentation engagements envers les financements spéciaux, des fonds, legs et fondations sans personnalité juridique	-751 914.45
Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle [FTO]	758 328.94
Flux de trésorerie lié à l'investissement dans le PA	
(-) Paiements pour investissements nets patrimoine administratif	-77 865.95
Flux de trésorerie lié à l'investissement [FTI]	-77 865.95
Flux de trésorerie lié au placement dans le PF	
(-) Achats d'immobilisations du patrimoine financier	0.00
Ventes placements financiers	0.00
Flux de trésorerie lié au placement [FTP]	0.00
Flux de trésorerie lié à l'investissement et au placement [FTI+P]	-77 865.95
Flux de trésorerie lié au financement	
Octroi engagements financiers à long terme	-937 106.97
Flux de trésorerie lié au financement [FTF]	-937 106.97
Total du flux de trésorerie [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	-256 643.98
Etat des disponibilités nettes au 31.12.N-1	492 786.20
Etat des disponibilités nettes au 31.12.N	236 142.22
Variation des disponibilités nettes	-256 643.98

Listes des emprunts à moyen/long terme - ASICE - 2025

Banque	Libellé	Solde 01.01.2025	Remboursement 2025	Solde 31.12.2025
UBS	Emprunt - Collège de La Combe	9 980 167.11 CHF	881 106.97 CHF	9 099 060.14 CHF
BCV	Emprunt - Mobilier & Vidéosurveillance - Préavis 12/13-2015	17 000.00 CHF	17 000.00 CHF	- CHF
BCV	Emprunt - Mobilier bibliothèque - Préavis 6-2017	17 500.00 CHF	7 000.00 CHF	10 500.00 CHF
BCV	Emprunt - Aménagement complément La Combe - Préavis 10-2018	28 000.00 CHF	8 000.00 CHF	20 000.00 CHF
BCV	Emprunt - Mobilier nouvelles classes - Préavis 19-2021	58 500.00 CHF	9 000.00 CHF	49 500.00 CHF
BCV	Emprunt - Mobilier ANF La Combe - Préavis 6-2022	90 000.00 CHF	15 000.00 CHF	75 000.00 CHF
Total		10 191 167.11 CHF		9 254 060.14 CHF



BRETIGNY



CUGY

ASICE



FROIDEVILLE



MORRENS

Association Scolaire Intercommunale de Cugy et Environs

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Bases légales appliquées

Les comptes sont présentés conformément à la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC) et au règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (RRCom), ainsi qu'aux dispositions du manuel de base MCH2 pour les collectivités vaudoises, manuel élaboré à partir des recommandations du manuel MCH2 publié par la Conférence des directrices et des directeurs des finances (CDF).

Principes comptables généraux

Les comptes sont établis de manière à donner une image de la situation financière qui soit la plus conforme possible à l'état réel des finances du patrimoine administratif. Ils respectent également les principes comptables suivants définis dans la recommandation n° 2 MCH2 : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité, importance, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.

Périmètre de présentation des comptes annuels

Ces comptes comprennent uniquement les comptes de l'association de communes. L'annexe donne les informations nécessaires à apprécier les relations financières qui encourent entre l'association de communes et les communes membres, organisations et sociétés.

Structure des comptes

Les comptes d'association de communes se composent d'un compte de résultat à deux niveaux, du compte des investissements, du bilan, du tableau des flux de trésorerie et de l'annexe aux comptes annuels.

Compte de résultats

A l'instar du budget, les natures du compte de résultats sont présentées principalement selon la classification fonctionnelle.

En dérogation à la recommandation N° 8 MCH2, les excédents de charges ou de revenus des financements spéciaux, des fonds, des legs et des fondations constatés pour l'exercice font l'objet d'un prélèvement (groupe de comptes 45) ou d'une attribution (groupe compte 35) au capital propre (comptes 290 et 291).

Compte des investissements

Le compte des investissements repose essentiellement sur le plan comptable MCH2 de la CDF.

Bilan

La structure du bilan prévoit les dérogations suivantes au plan comptable MCH2 de la CDF :

- 1) Les engagements envers les fonds, les financements spéciaux, les legs et les fondations sans personnalité juridique sous capitaux de tiers n'ont pas de comptes spécifiques. Ceux-ci sont inscrits dans les groupes de comptes relatifs à ces mêmes éléments du capital propre (comptes 290 et 291).
- 2) Aucune provision n'est inscrite au bilan. Tous les états de fait ayant un caractère conditionnel qui, dans l'idéal, auraient nécessité la constitution d'une provision sont indiqués dans le tableau des engagements hors bilan de l'annexe.
- 3) Conformément à la pratique de l'Etat de Vaud, il n'y a pas de compte prévu pour l'enregistrement des excédents provenant des enveloppes budgétaires. Ces excédents influencent donc le résultat.

4) Les amortissements supplémentaires sont autorisés, mais traités comme des préfinancements. Il n'y a donc pas de compte prévu pour l'enregistrement des amortissements supplémentaires cumulés.

Annexe aux comptes

L'annexe présente l'état du capital propre, le tableau des communes, le tableau des titres et des participations, le tableau des prêts et des engagements hors bilan, ainsi que le tableau des immobilisations.

Patrimoine administratif

Les actifs du patrimoine administratif n'ont pas été retraités lors du passage à MCH2.

L'inscription à l'actif du patrimoine administratif des dépenses d'investissement doit passer par le compte des investissements, soit les groupes de comptes 5 et 6. Les dépenses inférieures à CHF 50'000.- par objet sont portées au compte de résultats à travers le groupe de comptes 311.

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan, nettes des subventions d'investissement acquises et sont obligatoirement amorties de manière linéaire, dès l'année successive à la première utilisation de l'actif concerné (N+1).

La durée d'amortissement dépend de la catégorie d'immobilisation concernée, selon le tableau des durées d'amortissement présent dans l'annexe du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom). Si les circonstances l'exigent, un amortissement non planifié peut être comptabilisé.

Les crédits d'études en vue de l'acquisition, la réalisation ou la rénovation d'un actif appartenant au patrimoine administratif sont amortis, à condition d'être inscrits au bilan, en même temps, et sur les mêmes durées, que le nouvel actif concerné par le crédit d'étude.

Si le projet d'investissement concerné par le crédit d'étude est abandonné, la valeur résiduelle du crédit d'étude est amortie dans son intégralité l'année durant laquelle l'abandon du projet a été décidé. Les prestations propres en lien avec les investissements du patrimoine administratif ne sont pas activées.

Patrimoine financier

Les collectivités vaudoises ne sont pas autorisées à procéder à un retraitement du patrimoine financier au sens défini par le MCH2. En effet, les actifs du patrimoine financier ne peuvent pas être évalués au-dessus de leur prix de revient. Par conséquent, le principe de l'image fidèle n'est ici pas respecté.

Les actifs du patrimoine financier ne font pas l'objet d'un amortissement planifié. Si la valeur vénale d'un actif du patrimoine financier se trouve de manière durable en dessous de sa valeur au bilan, une correction est effectuée via le compte 344. Aucune correction à la hausse n'est en revanche autorisée si, par la suite, l'actif devait récupérer une partie ou la totalité de sa valeur d'avant la correction.

Financements spéciaux, fonds, legs et fondations sans personnalité juridique

Les financements spéciaux et les fonds sont des capitaux destinés à un but spécifique (affectés). Les financements spéciaux, à la différence des fonds, sont liés à des domaines qui doivent être obligatoirement autofinancés sont alimentés par des recettes affectées. Les deux doivent reposer sur une base légale. Les financements spéciaux sont équilibrés par le biais de prélèvements (4510) et attributions (3510) inscrits dans le compte de résultats. Ils ne font donc pas l'objet d'écritures de clôture séparées comme préconisé par le plan comptable MCH2 de la CDF.

Préfinancements et amortissements supplémentaires

Un préfinancement est une constitution de réserve pour une immobilisation du patrimoine administratif pas encore concrétisée. Le préfinancement de charges courantes n'est pas autorisé. En revanche, un amortissement supplémentaire est une constitution de réserve visant une couverture anticipée des charges d'amortissement planifiées d'une immobilisation dont l'amortissement est déjà en cours.

La constitution de ces réserves peut être prévue au moment du bouclage, uniquement s'il existe un excédent de revenus. Son montant ne peut pas dépasser l'excédent constaté. Elle nécessite une validation du Conseil Intercommunal, validation qui peut avoir lieu dans le cadre de l'adoption des comptes annuels. Comptablement, la constitution de ces réserves passe par l'inscription d'une charge extraordinaire en faveur du capital propre (compte 2930). La dissolution se fait en même temps que les amortissements planifiés (qui ne sont pas modifiés), par l'inscription de revenus extraordinaires.

Réserve de politique budgétaire

Les attributions à la réserve de politique budgétaire et les prélèvements sur celle-ci doivent être comptabilisés soit comme des charges extraordinaires soit comme des revenus extraordinaires. Au bilan, la réserve de politique budgétaire est inscrite au capital propre de l'association (compte 2940).

Les attributions à la réserve de politique budgétaire ne peuvent jamais dépasser l'excédent de revenus de l'exercice après la prise en compte des autres écritures extraordinaires. En revanche, un prélèvement sur la réserve de politique budgétaire doit obligatoirement être effectué lorsque l'exercice prévoit un excédent de charges, si possible de manière à le neutraliser. Dès que le résultat annuel est à l'équilibre, cette réserve peut financer des préfinancements ou des amortissements extraordinaires.

Validé par la Comité de direction, lors de la séance du 6 mars 2026.

ETAT DU CAPITAL PROPRE

Compte	Solde au 01.01.2025	Augmentation par le compte		Diminution par le compte		Solde au 31.12.2025
2900.x Financement spécial déchets	-	3510 Attributions aux financements spéciaux	-	4510 Prélèvements sur les financements spéciaux	-	-
2900.x Financement spécial épuration	-	3510 Attributions aux financements spéciaux	-	4510 Prélèvements sur les financements spéciaux	-	-
2900.x Financement spécial eau	-	3510 Attributions aux financements spéciaux	-	4510 Prélèvements sur les financements spéciaux	-	-
2910.x Fonds	751 914	3511 Attributions aux fonds	-	4511 Prélèvements sur les fonds	751 914	-
2911 Legs et fondations sans personnalité juridique	-	3512 Attributions aux legs et fondations sans personnalité juridique	-	3512 Prélèvements provenant de legs et fondations sans personnalité juridique	-	-
2930 Préfinancements et amortissements supplémentaires cumulés	-	3893 Attributions aux préfinancements et amortissements supplémentaires	-	4893 Prélèvements sur les préfinancements et amortissements supplémentaires cumulés	-	-
2940 Réserve de politique budgétaire	-	3894 Attributions à la réserve de politique budgétaire	-	4894 Prélèvements sur la réserve de politique budgétaire	-	-
2980 Autres capitaux propres	-	3898 Attributions aux autres capitaux propres	-	4898 Prélèvements sur les autres capitaux propres	-	-
2990 Résultat annuel de l'exercice N- 1	-	2999 Résultats cumulés des années précédentes (si excédent de charges)	-	2999 Résultats cumulés des années précédentes (si excédent de revenus)	-	-
2999 Résultats cumulés des années précédentes	-	2990 Résultat annuel de l'exercice N- 1 (si excédent de revenus)	-	2990 Résultat annuel de l'exercice N- 1 (si excédent de charges)	-	-
2990 Résultat annuel de l'exercice N	-	9000 Excédent de revenus	-	9001 Excédent de charges	-	-
29 Capital propre	751 914		-		751 914	-
Variation nette du capital propre	-751 914					

TABLEAU DES QUOTES-PARTS COMMUNALES

Nom de la commune	Quotes-parts communales de la dette nette (%)	Quote-part de la dette nette (CHF)	Contribution de l'année 2025 (CHF)
Bretigny	12.1%	1 114 809.54	593 262.48
Cugy	34.0%	3 138 329.37	1 670 108.65
Froideville	37.7%	3 484 950.84	1 854 568.42
Morrens	16.2%	1 498 903.59	797 663.84
Total	100.0%	9 236 993.34	4 915 603.39

TABLEAU DES TITRES ET DES PARTICIPATIONS

Nom et forme juridique de l'organisation	Année d'acquisition	Nombre de titres au 31.12.2025	Valeur nominale du titre	Valeur au bilan au 01.01.2025	Valeur au bilan au 31.12.2025	Valeur de marché au 31.12.2025	Flux financiers importants	Commentaires
1070 Actions et parts sociales (patrimoine financier) (à lister)								
TOTAL Actions et parts sociales PF				-	-	-	-	
145 Participations, capital social (patrimoine administratif) (à lister)								
TOTAL Participations, capital social PA				-	-	-	-	

L'ASICE ne détient aucun titre et/ou participations au 31.12.2025

TABLEAU DES PRÊTS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nom de l'entité bénéficiaire	Type de rapport juridique	Date de décision	Montant de l'engagement au 01.01.25	Montant de l'engagement au 31.12.25	Appréciation du risque en %	Commentaires
Prêts						
UBS			9 980 167.11 CHF	9 099 060.14 CHF		
BCV			17 000.00 CHF	- CHF		
BCV			17 500.00 CHF	10 500.00 CHF		
BCV			28 000.00 CHF	20 000.00 CHF		
BCV			58 500.00 CHF	49 500.00 CHF		
BCV			90 000.00 CHF	75 000.00 CHF		
Engagements hors bilan						
(à lister)						
TOTAL			10 191 167	9 254 060		

TABEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE ADMINISTRATIF) au 31.12.2025

Immobilisations	N° du préavis	Crédit accordé	Dépenses nettes cumulées au 01.01.25	Dépenses nettes en 2025 (+/-)	Report des en cours, aliénations et sorties en 2025 (+/-)	Dépenses nettes cumulées au 31.12.25	Amortissements cumulés au 01.01.25 (-)	Amortissements planifiés en 2025 (-)	Amortissements non planifiés en 2025 (-)	Valeur nette comptable au 31.12.25	Durée restante de l'amortissement	Réserves de préfinancement au 01.01.25	Réserves de préfinancement au 31.12.25
140 Immobilisations corporelles PA													
1400 Terrains PA													
(à lister)													
TOTAL Terrains PA			-	-	-	-	-	-	-	-			-
1401 Routes et voies de communication PA													
(à lister)													
TOTAL Routes et voies de communication PA			-	-	-	-	-	-	-	-			-
1402 Ports et aménagement des cours d'eau PA													
(à lister)													
TOTAL Ports et aménagement des cours d'eau PA			-	-	-	-	-	-	-	-			-
1403 Autres travaux de génie civil PA													
(à lister)													
TOTAL Autres travaux de génie civil PA			-	-	-	-	-	-	-	-			-
1404 Bâtiments PA													
1404.01 Collège la Combe		20 710 000.00	20 659 263.91			20 659 263.91	-11 384 211.88	-683 333.33		8 591 718.70			
1404.02 Panneaux Photovoltaïque	11-2023 15-2024	310 000.00	297 758.95	-66 473.85		231 285.10		-10 334.00		220 951.10			
TOTAL Bâtiments PA		21 020 000.00	20 957 022.86	-66 473.85	-	20 890 549.01	-11 384 211.88	-693 667.33	-	8 812 669.80			-
1405 Forêts, alpages et vignes du PA													
(à lister)													
TOTAL Forêts, alpages et vignes du PA			-	-	-	-	-	-	-	-			-
1406 Biens meubles PA													
1406.01 Mobilier & vidéosurveillance	12-2015 13-2015	340 000.00	332 218.00			332 218.00	-323 000.00	-9 218.00					
1406.02 Mobilier Bibliothèque	06-2017	70 000.00	66 489.60			66 489.60	-49 000.00	-7 000.00		10 489.60			
1406.03 Aménagements complémentaires	10-2018	80 000.00	70 343.85			70 343.85	-48 000.00	-8 000.00		14 343.85			
1406.04 Mobilier nouvelles classes	19-2021	90 000.00	84 046.19			84 046.19	-31 500.00	-9 000.00		43 546.19			
1406.05 Affichage numérique frontal (ANF) - La Combe	06-2022	120 000.00	109 653.50			109 653.50	-15 000.00	-15 000.00		79 653.50			
1406.06 Luminaires collège La Combe	19-2024	160 000.00		144 339.80		144 339.80				144 339.80			
TOTAL Biens meubles PA		860 000.00	662 751.14	144 339.80	-	807 090.94	-466 500.00	-48 218.00	-	292 372.94			-
1407 Installations en construction PA													
1407.00 Crédit d'étude - Extension Collège de la Combe	09-2023	165 000.00	131 950.60			131 950.60				131 950.60			
TOTAL Installations en construction PA		165 000.00	131 950.60	-	-	131 950.60	-	-	-	131 950.60			-
1409 Autres immobilisations corporelles PA													
(à lister)													
TOTAL Autres immobilisations corporelles PA			-	-	-	-	-	-	-	-			-
140 Total immobilisations corporelles		22 045 000.00	21 751 724.60	77 865.95	-	21 829 590.55	-11 850 711.88	-741 885.33	-	9 236 993.34			-

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE ADMINISTRATIF) au 31.12.2025

Immobilisations	N° du préavis	Crédit accordé	Dépenses nettes cumulées au 01.01.25	Dépenses nettes en 2025 (+/-)	Report des en cours, aliénations et sorties en 2025 (+/-)	Dépenses nettes cumulées au 31.12.25	Amortissements cumulés au 01.01.25 (-)	Amortissements planifiés en 2025 (-)	Amortissements non planifiés en 2025 (-)	Valeur nette comptable au 31.12.25	Durée restante de l'amortissement	Réserves de préfinancement au 01.01.25	Réserves de préfinancement au 31.12.25
142 Immobilisations incorporelles PA													
1420 Logiciels PA													
(à lister)						-				-			
TOTAL Logiciels PA			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1421 Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA													
(à lister)						-				-			
TOTAL Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1427 Immobilisations incorporelles en cours PA													
(à lister)						-				-			
TOTAL Immobilisations incorporelles en cours PA			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1429 Autres immobilisations incorporelles PA													
(à lister)						-				-			
TOTAL Autres immobilisations incorporelles PA			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
142 Total immobilisations incorporelles			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE ADMINISTRATIF) au 31.12.2025

Immobilitisations	N° du préavis	Crédit accordé	Dépenses nettes cumulées au 01.01.25	Dépenses nettes en 2025 (+/-)	Report des en cours, aliénations et sorties en 2025 (+/-)	Dépenses nettes cumulées au 31.12.25	Amortissements cumulés au 01.01.25 (-)	Amortissements planifiés en 2025 (-)	Amortissements non planifiés en 2025 (-)	Valeur nette comptable au 31.12.25	Durée restante de l'amortissement	Réserves de préfinancement au 01.01.25	Réserves de préfinancement au 31.12.25
146 Subventions d'investissement													
1460 Subventions d'investissement à la Confédération													
(à lister)						-				-			
TOTAL Subventions d'investissement à la Confédération			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1461 Subventions d'investissement aux cantons et concordats													
(à lister)						-				-			
TOTAL Subventions d'investissement aux cantons et concordats			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1462 Subventions d'investissement aux communes et associations intercommunales													
(à lister)						-				-			
TOTAL Subventions d'investissement aux communes et associations intercommunales			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1463 Subventions d'investissement aux assurances sociales publiques													
(à lister)						-				-			
TOTAL Subventions d'investissement aux assurances sociales publiques			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1464 Subventions d'investissement aux entreprises publiques													
(à lister)						-				-			
TOTAL Subventions d'investissement aux entreprises publiques			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1465 Subventions d'investissement aux entreprises privées													
(à lister)						-				-			
TOTAL Subventions d'investissement aux entreprises privées			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1466 Subventions d'investissement aux organisations privées à but non lucratif													
(à lister)						-				-			
TOTAL Subventions d'investissement aux organisations privées à but non lucratif			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1467 Subventions d'investissement aux ménages privés													
(à lister)						-				-			
TOTAL Subventions d'investissement aux ménages privés			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1468 Subventions d'investissement à l'étranger													
(à lister)						-				-			
TOTAL Subventions d'investissement à l'étranger			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1469 Subventions d'investissement aux installations en construction													
(à lister)						-				-			
TOTAL Subventions d'investissement aux installations en construction			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
146 Total subventions d'investissement			-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
14 Total immobilisations du PA		22 045 000.00	21 751 724.60	77 865.95	-	21 829 590.55	-11 850 711.88	-741 885.33	-	9 236 993.34		-	-

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE FINANCIER) au 31.12.2025

Immobilisations	N° du préavis (si applicable)	Crédit accordé (si applicable)	Dépenses nettes cumulées au 01.01.25	Dépenses nettes en 2025 (+/-)	Report des en cours, aliénations et sorties en 2025 (+/-)	Dépenses nettes cumulées au 31.12.25	Amortissements et réévaluations cumulées au 01.01.25 (-)	Amortissements planifiés (si applicable) et réévaluations (moins values) en 2025 (-)	Valeur nette comptable au 31.12.25	Durée restante de l'amortissement (si applicable)	Valeur fiscale	Revenus générés en 2025
108 Immobilisations corporelles et incorporelles PF												
1080 Terrains PF (avec n° de parcelle) (à lister)						-			-			
TOTAL Terrains PF		-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1084 Bâtiments PF (à lister)						-			-			
TOTAL Bâtiments PF		-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1087 Installations en construction PF (à lister)						-			-			
TOTAL Installations en construction PF		-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1089 Autres immobilisations corporelles et incorporelles PF (à lister)						-			-			
TOTAL Autres immobilisations corporelles et incorporelles PF		-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
108 Total immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine financier		-	-	-	-	-	-	-	-		-	-

L'ASICE n'a aucune immobilisation (patrimoine financier) à mentionner au 31.12.2025

Plafond d'endettement au 31 décembre 2025

Plafond brut fixé par le conseil intercommunal	CHF	25 000 000.00
--	-----	---------------

(si applicable) La commune dispose également d'un plafond pour les cautionnements et autres garanties de	CHF	n/a
--	-----	-----

Montant effectif de l'endettement de l'association	CHF	9 236 993.34
---	-----	--------------

Total des quotes-parts communales de l'endettement des associations de communes (hors associations autofinancées)	CHF	n/a
---	-----	-----

Autres cautionnements accordés (sauf en faveur des associations de communes), en tenant compte du degré de risque estimé	CHF	n/a
--	-----	-----